

Le livre de Josué

Argument

On voit dans ce livre comment les enfants d'Israël conquièrent le pays de Canaan sous la conduite de Samuel. Ce livre renferme l'histoire d'environ dix-sept ans.

Chapitre I

Dieu confirme Josué dans sa vocation, versets 1-9.

Josué commande au peuple de se préparer à passer le Jourdain, versets 10-11.

Il ordonne aux tribus de Ruben, de Gad et de Manassé qui possèdent déjà le pays qui avait été conquis du vivant de Moïse d'aider aux autres tribus à conquérir le pays de Canaan. Le peuple promet à Josué une entière obéissance, versets 12-18.

OR il arriva après la mort de Moïse serviteur de l'Éternel que l'Éternel parla à Josué fils de Nun qui avait servi Moïse et lui dit :

2. Moïse mon serviteur est mort, maintenant donc lève-toi, passe ce Jourdain, toi et tout ce peuple, pour entrer au pays que je donne aux enfants d'Israël.

3. Je vous ai donné ^a tous les lieux où vous aurez posé la plante de votre pied, selon ce que j'ai dit à Moïse.

4. Vos frontières seront depuis ce désert et ce Liban jusqu'au grand fleuve, le fleuve d'Euphrate, tous le pays des Héthiens jusqu'à la grande mer vers le soleil couchant.

5. ^b Nul ne pourra subsister devant toi pendant tous les jours de ta vie, je serai avec toi come j'ai été avec Moïse, je ne te laisserai point et je ne t'abandonnerai point.

6. Fortifie-toi et prends courage, car c'est toi qui mettras ce peuple en possession du pays dont j'ai juré à leurs pères que je le leur donnerai.

7. Fortifie-toi seulement et encourage-toi de plus en plus afin que tu prennes garde à faire ^c selon toute la loi que Moïse mon serviteur t'a commandée d'observer. Ne t'en détourne ni à droite ni à gauche afin que tu prospères dans tout ce que tu entreprendras.

8. Que ce livre de la loi ne s'éloigne point de ta bouche, mais médite-le jour et nuit afin que tu prennes garde de faire tout ce qui y est écrit, car c'est alors que tu rendras tes entreprises heureuses et que tu prospèreras.

9. Ne te l'ai-je pas commandé ? ^d Fortifie-toi et prends courage. Ne t'épouvante point et ne t'effraye point, car l'Éternel ton Dieu est avec toi partout où tu iras.

10. Après cela, Josué fit ce commandement aux officiers du peuple et il leur dit :

11. Passez par le camp et donnez cet ordre au peuple disant : Préparez-vous de la provision, car dans trois jours vous passerez ce Jourdain pour venir posséder le pays que l'Éternel votre Dieu vous donne afin que vous le possédiez.

12. Josué parla aux Rubénites et aux Gadites et à la moitié de la tribu de Manassé et il leur dit :

13. Souvenez-vous du ^e commandement que vous a fait Moïse serviteur de l'Éternel disant : L'Éternel votre Dieu vous a mis en repos et vous a donné ce pays.

14. Vos femmes, vos petits enfants et vos bêtes demeureront au pays que Moïse vous a donné au deçà du Jourdain, mais vous passerez en armes devant vos frères, tous tant que vous êtes de forts et de vaillants hommes et vous les aiderez,

15. Jusqu'à ce que l'Éternel ait mis en repos vos frères comme vous et qu'eux aussi possèdent le pays que l'Éternel votre Dieu leur donne, puis vous retournerez au pays de votre possession et vous le posséderez, savoir celui que Moïse serviteur de l'Éternel vous a donné au deçà du Jourdain vers le soleil levant.

16. Et ils répondirent à Josué disant : Nous ferons ce que tu nous as commandé et nous irons partout où tu nous enverras.

17. Nous t'obéirons comme nous avons obéi à Moïse, que seulement l'Éternel ton Dieu soit avec toi comme il a été avec Moïse.

18. Tout homme qui sera rebelle à ton commandement et n'obéira point à tes paroles et à ce que tu commanderas sera mis à mort, fortifie-toi seulement et prends courage.

Réflexions

Ce chapitre nous apprend :

1. Que Dieu choisit Josué après la mort de Moïse pour conduire les enfants d'Israël et pour les introduire dans le pays de Canaan et qu'il le revêtit de l'autorité, de la force et de la sagesse nécessaires pour un si grand dessein.

Nous pouvons reconnaître par là que Dieu prend toujours soin de son peuple et de son église et que lorsqu'il retire ses fidèles serviteurs il en suscite d'autres pour prendre leur place et les revêt des dons de son esprit.

2. La promesse que Dieu fit à Josué de ne le point abandonner regarde tous les vrais fidèles comme Paul l'enseigne dans l'épître aux Hébreux 8.5 où il dit que nous devons nous reposer sur la providence et être content de notre état parce que Dieu lui-même a dit :

Je ne te délaisserai point ni ne t'abandonnerai point.

Mais la confiance en Dieu doit être toujours accompagnée de l'obéissance et de l'observation de ses lois, comme cela est dit expressément dans ce chapitre.

3. L'obéissance que les tribus de Ruben, de Gad et de Manassé rendirent à Josué en aidant leurs frères à conquérir le pays de Canaan doit nous apprendre à nous soumettre à nos conducteurs et à leur obéir, à nous assister les uns les autres dans toutes les choses justes et principalement dans celles qui se rapportent à la gloire de Dieu et à notre salut mutuel.

- (a) v3 : Deutéronome 21.24
 (b) v5 : Deutéronome 31.6 et 8 ; Hébreux 13.5
 (c) v7 : Deutéronome 31.7 et suivants
 (d) v9 : Deutéronome 31.7-8
 (e) v13 : Nombres 32.20 et 28

Chapitre II

Josué envoie à Jéricho des espions qui logèrent chez une femme, nommée Rahab, qui les cacha et les informa de l'état du pays de Canaan. Ils promirent à cette femme de lui sauver la vie et étant de retour vers Josué ils lui rapportèrent ce qu'ils avaient appris dans leur voyage.

OR Josué fils de Nun avait envoyé de Scittim deux hommes afin qu'ils épiassent secrètement le pays et il leur avait dit : Allez, considérez le pays et Jéricho. Ils partirent donc et vinrent dans la maison d'une prostituée nommée Rahab ¹ et ils couchèrent là.

2. Alors on dit au roi de Jéricho : Voici des hommes qui sont venus ici cette nuit de la part des enfants d'Israël afin d'épier le pays.

3. Et le roi de Jéricho envoya vers Rahab et lui fit dire : Fais sortir les hommes qui sont venus chez toi et qui sont entrés dans ta maison, car ils sont venus pour épier tout le pays.

4. Or la femme avait pris ces deux hommes et les avait cachés. Et elle dit : Il est vrai que des hommes sont venus chez moi, mais je ne savais pas d'où ils étaient.

5. Et comme on fermait la porte sur le soir, ces hommes-là sont sortis, je ne sais où ils sont allés : Hâtez-vous de les suivre, car vous les atteindrez.

6. Or elle les avait fait monter sur le toit et les avait cachés dans des chènevottes de lin qu'elle avait arrangées sur le toit.

7. Et quelques hommes les poursuivirent par le chemin du Jourdain jusqu'aux passages et on ferma la porte après que ceux qui les poursuivaient furent sortis.

8. Or avant qu'ils se couchassent, elle monta vers eux sur le toit

9. Et elle leur dit : Je connais que l'Éternel vous a donné ce pays et que la terreur de votre nom nous a saisi et que tous les habitants du pays ont perdu courage à cause de vous,

10. Car nous avons appris ^a que l'Éternel tarit les eaux de la Mer Rouge de devant vous quand vous sortiez du pays d'Égypte ^b et ce que vous avez fait aux deux rois des Amorrhéens qui étaient au delà

du Jourdain, savoir à Sihon et à Hog, que vous avez détruits à la façon de l'interdit.

11. Nous l'avons entendu et notre cœur s'est fondu et depuis aucun homme n'a eu courage à cause de la frayeur que nous avons de vous, car l'Éternel votre Dieu ^c est le Dieu des Cieux en haut et de la terre en bas.

12. Maintenant donc je vous prie, jurez-moi par l'Éternel que, puisque j'ai eu pour vous de l'humanité, vous en aurez aussi pour la maison de mon père et que vous m'en donnerez un signe assuré

13. Que vous sauverez la vie à mon père et à ma mère, à mes frères et à mes sœurs et à tous ceux qui leur appartiennent et que vous garantirez nos personnes de la mort.

14. Et ces hommes lui répondirent : Nous exposerons nos personnes pour vous à la mort pourvu que vous ne déclariez point ce que nous avons dit et quand l'Éternel nous aura donné le pays, nous te traiterons avec humanité et nous te serons fidèles.

15. Elle les fit donc descendre avec une corde par la fenêtre, car la maison était contre la muraille de la ville et elle habitait près de la muraille.

16. Et elle leur dit : Allez à la montagne de peur que ceux qui vous poursuivent ne vous rencontrent et cachez-vous là trois jours jusqu'à ce que ceux qui vous poursuivent soient de retour et après cela, vous irez votre chemin.

17. Or ces hommes lui avaient dit : Voici comment nous serons quittes de ce serment que tu nous as fait faire :

18. Lorsque nous entrerons dans le pays, tu attacheras ce cordon de fil d'écarlate à la fenêtre par laquelle tu nous auras fait descendre et tu retireras chez toi dans cette maison ton père et ta mère, tes frères et toute la famille de ton père,

19. Et si quelqu'un d'entre eux sort de la porte de ta maison, son sang sera sur sa tête et nous en serons innocents, mais pour tous ceux qui seront avec toi dans la maison, leur sang sera sur notre tête si on met la main sur quelqu'un d'eux.

20. Que si tu declares ce que nous t'avons dit, nous serons quittes du serment que tu nous a fait faire.

21. Et elle répondit : Que la chose soit comme vous l'avez dit. Alors elle les laissa aller et ils s'en allèrent et elle attacha le cordon de fil d'écarlate à la fenêtre.

22. Ils s'en allèrent donc et vinrent à la montagne et demeurèrent là trois jours jusqu'à ce que ceux qui les poursuivaient fussent de retour. Et ceux qui les poursuivaient cherchèrent tout le chemin et ils ne les trouvèrent point.

23. Ainsi ces deux hommes s'en retournèrent et descendirent de la montagne et ils passèrent et vinrent à Josué fils de Nun et lui récitèrent toutes les choses qui leur étaient arrivées.

24. Et ils dirent à Josué : Certainement l'Éternel a livré tout le pays entre nos mains et même tous les habitants du pays ont perdu courage à cause de nous.

Réflexions

Il faut faire sur ce chapitre ces deux réflexions principales :

1. Que quoi que Josué fût persuadé que Dieu donnerait la terre de Canaan aux enfants d'Israël, il envoya des espions à Jéricho pour reconnaître l'état du pays afin que, sur le rapport qu'ils en feraient, le peuple fût encouragé à la conquête de ce pays-là et que l'on pût prendre les mesures nécessaires pour s'en rendre maître. Par où nous pouvons voir que la confiance en Dieu ne doit pas nous empêcher d'employer les moyens que la prudence prescrit.

2. La seconde réflexion regarde la conduite de Rahab. On doit remarquer sur cela que dans la persuasion où cette femme était que Dieu avait résolu de donner le pays de Canaan aux enfants d'Israël, elle pût faire innocemment ce qu'elle fit sans quoi sa conduite envers son roi et sa patrie aurait été blâmable et elle ne devrait pas être imitée. Mais voici en quoi elle doit nous servir d'exemple, c'est que nous devons comme elle montrer la sincérité de notre foi par nos œuvres selon que Jacques, chapitre 2, nous l'enseigne lorsqu'il dit :

Rahab fut justifiée par les œuvres quand elle accueillit les espions et qu'elle les mit dehors par un autre chemin, car comme le corps sans esprit est mort, ainsi la foi qui est sans les œuvres est morte.

(a) v10 : Exode 14.21

(b) v10 : Nombres 21.24

(c) v11 : Deutéronome 4.39

(1) v1 : Ou une hôtelière, une femme qui tenait un logis. Elle épousa dans la suite Salmon, un des princes de Juda et elle en eut Booz, aïeul du roi David, Matthieu 1.5

Chapitre III

Josué commande aux enfants d'Israël de se préparer pour le passage du Jourdain, versets 1-13.

Tout le peuple passe ce fleuve à pied sec, les eaux en ayant été arrêtées miraculeusement, versets 14-17.

OR Josué se leva de bon matin et ils partirent de Scittim et ils arrivèrent jusqu'au Jourdain lui et tous les enfants d'Israël et logèrent cette nuit-là avant qu'ils passassent.

2. Et au bout de trois jours les officiers passèrent par le camp

3. Et ils firent ce commandement au peuple et dirent : Aussitôt que vous verrez l'arche de l'alliance de l'Éternel votre Dieu et les sacrificateurs de la race de Lévi qui la porteront, vous partirez de votre quartier et vous marcherez après elle,

4. Toutefois il y aura de la distance entre vous et elle de la mesure d'environ deux mille coudées, n'approchez point d'elle, mais suivez-là afin que vous connaissiez le chemin par lequel vous devez marcher, car vous n'avez point ci-devant passé par ce chemin.

5. Josué dit aussi au peuple : Sanctifiez-vous, car l'Éternel fera demain au milieu de vous des choses merveilleuses.

6. Josué parla ensuite aux sacrificateurs et leur dit : Chargez sur vous l'arche de l'alliance et passez devant le peuple. Ainsi ils se chargèrent de l'arche de l'alliance et marchèrent devant le peuple.

7. Or l'Éternel avait dit à Josué : Aujourd'hui je commencerai à t'élever à la vue de tout Israël afin qu'ils connaissent que, comme j'ai été avec Moïse, je serai aussi avec toi.

8. Tu feras donc ce commandement aux sacrificateurs qui portent l'arche de l'alliance et tu leur diras : Aussitôt que vous arriverez au bord de l'eau du Jourdain, vous vous arrêterez près du Jourdain.

9. Et Josué dit aux enfants d'Israël : Approchez vous d'ici et écoutez les paroles de l'Éternel votre Dieu.

10. Puis Josué dit : Vous reconnaîtrez à ceci que le Dieu fort vivant est au milieu de vous et que certainement il chassera de devant vous les Cananéens, les Héthiens, les Héviens, les Phérésiens, les Guirgasciens, les Amorrhéens et les Jébusiens.

11. Voici, l'arche de l'alliance du dominateur de la terre passe devant vous au travers du Jourdain.

12. Maintenant, prenez douze hommes des tribus d'Israël, un homme de chaque tribu,

13. Car il arrivera qu'aussitôt que les sacrificateurs qui portent l'arche de l'Éternel le dominateur de toute la terre auront mis les plantes des pieds dans les eaux du Jourdain, les eaux du Jourdain seront coupées et les eaux qui descendent ^a d'en haut s'arrêteront en un monceau.

14. ^b Et il arrivera que, le peuple étant parti de ses tentes pour passer le Jourdain, les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance marchaient devant le peuple.

15. Aussitôt que ceux qui portaient l'arche furent arrivés jusqu'au Jourdain et que les pieds des sacrificateurs qui portaient l'arche furent mouillés au bord de l'eau, (or le Jourdain regorge par dessus tous ses bords tout le temps de la moisson),

16. Les eaux qui descendaient d'en haut s'arrêtèrent et s'élevèrent en un monceau fort loin depuis la ville d'Adam qui est à côté de Tsartan et celles d'en bas qui descendaient vers la mer de la campagne qui est la mer salée manquèrent et furent retranchées et le peuple passa vis-à-vis de Jéricho.

17. Mais les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel s'arrêtèrent sur le sec au milieu du Jourdain pendant que tout Israël passa à sec, jusqu'à ce que tout le peuple eût achevé de passer le Jourdain.

Réflexions

Il faut faire ces cinq réflexions sur l'histoire du passage du Jourdain.

1. Que ce miracle servit à confirmer la vocation de Josué et à affermir son autorité parmi le peuple d'Israël, Dieu ayant fait voir par là qu'il serait avec lui comme il avait été avec Moïse.

2. Que Dieu voulut donner à ce peuple de nouvelles marques de sa présence au milieu d'eux et sa protection et les persuader pleinement qu'il leur donnerait le pays de Canaan.

3. Le rapport qu'il y avait entre ce miracle et celui qui était arrivé quarante ans auparavant au passage de la Mer rouge devait rappeler dans l'esprit des Israélites cette grande merveille que Dieu avait faite pour leurs pères et en persuader d'autant plus ceux qui n'en avaient pas été les témoins.

4. Cet événement qui fut connu et qui dû être remarqué par les habitants du pays servit aussi à répandre la terreur parmi eux et à faciliter la conquête de ce pays-là.

Il faut remarquer enfin qu'aussitôt que les pieds des sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance eurent touché les eaux du Jourdain, elles s'arrêtèrent. Par là Dieu voulait apprendre aux Israélites que ce serait uniquement par son alliance qu'ils se rendraient maîtres du pays de Canaan et que c'était sa présence au milieu d'eux qui faisaient toute leur force et toute leur gloire.

(a) v147 : Psaume 114.3
(b) v14 : Actes 7.45

Chapitre IV

Dieu ordonne au peuple d'Israël de dresser deux monuments du passage du Jourdain, l'un dans le Jourdain même et l'autre vers Guilgal et d'en instruire leur postérité. Le peuple ayant passé le Jourdain, les eaux de ce fleuve reprennent leur cours.

OR il arriva que, quand tout le peuple eut achevé de passer le Jourdain, l'Éternel parla à Josué et lui dit :

2. Prenez douze hommes du peuple, savoir un homme de chaque tribu

3. Et faites-leur ce commandement et dites-leur : Prenez d'ici du milieu du Jourdain, du lieu où les sacrificateurs s'arrêtent, douze pierres que vous emporterez avec vous et que vous poserez au lieu où vous logerez cette nuit.

4. Alors Josué appela les douze hommes qu'il avait ordonnés d'entre les enfants d'Israël, savoir un homme de chaque tribu.

5. Et il leur dit : Passez devant l'arche de l'Éternel votre Dieu au milieu du Jourdain et que chacun de vous lève une pierre sur son épaule selon le nombre des tribus des enfants d'Israël,

6. Afin que cela soit un signe parmi vous. Et quand vos enfants interrogeront à l'avenir leurs pères disant : Que veulent dire ces pierres ?

7. Alors vous leur répondrez que les eaux du Jourdain s'écoulèrent devant l'arche de l'alliance de l'Éternel quand il passa le Jourdain et que les eaux du Jourdain furent entrecoupées, c'est pourquoi ces pierres-là serviront de mémorial aux enfants d'Israël à jamais.

8. Les enfants d'Israël donc firent ce que Josué avait commandé et prirent douze pierres du milieu du Jourdain comme l'Éternel l'avait commandé à Josué, selon le nombre des tribus d'Israël et les emportèrent avec eux au lieu où ils devaient loger et les posèrent là.

9. Josué dressa aussi douze pierres au milieu du Jourdain au lieu où les pieds des sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance s'étaient arrêtés et elles y sont demeurées jusqu'à ce jour.

10. Les sacrificateurs donc qui portaient l'arche se tinrent debout au milieu du Jourdain jusqu'à ce que tout ce que l'Éternel avait commandé de dire au peuple fût accompli, selon tout ce que Moïse avait commandé à Josué et le peuple se hâta de passer.

11. Et quand tout le peuple eut achevé de passer, alors l'arche de l'Éternel passa et les sacrificateurs se mirent devant le peuple.

12. Et les descendants de Ruben et les descendants de Gad et la moitié de la tribu de Manassé passèrent en armes devant les enfants d'Israël, comme Moïse le leur avait dit.

13. Ils passèrent vers les campagnes de Jéricho environ quatre mille hommes en équipage de guerre devant l'Éternel pour combattre.

14. En ce jour-là, l'Éternel éleva Josué devant tout Israël et ils le craignirent comme ils avaient craint Moïse, tous les jours de sa vie.

15. Or l'Éternel avait parlé à Josué disant :

16. Commande aux sacrificateurs qui portent l'arche du témoignage qu'ils montent hors du Jourdain.

17. Et Josué fit ce commandement aux sacrificateurs et il leur dit : Montez hors du Jourdain.

18. Et aussitôt que les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel furent montés du milieu du Jourdain et que les sacrificateurs eurent levé les plantes de leurs pieds pour les mettre sur le sec, les eaux du Jourdain retournèrent à leur place et coulèrent comme auparavant par dessus tous ses rivages.

19. Le peuple donc monta hors du Jourdain le dixième jour du premier mois et ils campèrent à Guilgal au côté oriental de Jéricho.

20. Josué aussi dressa à Guilgal ces douze pierres-là qu'ils avaient prises du Jourdain.

21. Et il parla aux enfants d'Israël et leur dit : Quand vos enfants interrogeront à l'avenir leurs pères et leur diront : Que veulent dire ces pierres ?

22. Vous l'apprendrez à vos enfants en leur disant : Israël a passé ce Jourdain à sec,

23. Car l'Éternel votre Dieu fit sécher les eaux du Jourdain de devant vous jusqu'à ce que vous fussiez passés, comme l'Éternel votre Dieu avait fait à la Mer Rouge ^a dont il sécha les eaux de devant nous jusqu'à ce que nous fussions passés,

24. Afin que tous les peuples de la terre connaissent que la main de l'Éternel est forte et afin que vous craigniez toujours l'Éternel votre Dieu.

Réflexions

Dieu commanda aux enfants d'Israël de dresser deux monuments du passage du Jourdain qui serviraient par la suite des temps à conserver le souvenir de ce merveilleux événement et à en prouver la vérité.

Nous devons aussi conserver et perpétuer la mémoire de toutes les grâces de Dieu, de ses bienfaits les plus signalés et principalement des merveilles que Dieu a faites par Jésus-Christ notre Seigneur pour notre rédemption.

Nous voyons ici que l'intention de Dieu a toujours été qu'on instruisse soigneusement les enfants des histoires et des vérités de la religion afin de les former par ce moyen de bonne heure à l'amour et à la crainte du Seigneur.

(a) v23 : Exode 14.21

Chapitre V

Il y a quatre choses à découvrir dans ce chapitre.

1. *La frayeur des Cananéens à l'approche des Israélites, verset 1.*

2. *La circoncision du peuple, versets 2-9.*

3. *La célébration de la pâque, versets 10-12.*

4. *La vision d'un ange qui apparut à Josué, versets 13-15.*

OR il arriva qu'aussitôt que tous les rois des Amorhéens qui étaient au deçà du Jourdain vers l'Occident et tous les rois des Cananéens qui étaient auprès de la mer apprirent que l'Éternel avait séché les eaux du Jourdain de devant les enfants d'Israël jusqu'à ce qu'ils furent passés, leur cœur se fonda et il n'y eut plus de courage en eux à cause des enfants d'Israël.

2. En ce temps-là, l'Éternel dit à Josué : Fais-toi des couteaux tranchants ¹ et circoncis de nouveau pour une seconde fois les enfants d'Israël.

3. Et Josué se fit des couteaux tranchants et fit circoncire les enfants d'Israël au couteau des prépuces.

4. Or voici la cause pour laquelle Josué les circoncit. Tout le peuple qui était sorti d'Égypte, tous les mâles, savoir les gens de guerre qui étaient morts au désert en chemin après être sorti d'Égypte

5. Et même tout le peuple qui était sorti avait été circoncis, mais ils n'avaient circoncis aucun du peuple qui naquit au désert en chemin après être sorti d'Égypte,

6. Car les enfants d'Israël avaient marché par le désert quarante ans jusqu'à ce que tout le peuple des gens de guerre qui étaient sortis d'Égypte et qui n'avaient point obéi à la voix de l'Éternel eût été consumé, l'Éternel ayant juré qu'il ne leur laisserait point voir le pays que l'Éternel avait promis avec serment à leurs pères qu'il nous le donnerait, savoir ce pays où coulent le lait et le miel.

7. Et il avait suscité en leur place leurs enfants que Josué circoncit parce qu'ils étaient incirconcis, car on ne les avait pas circoncis pendant le voyage.

8. Et quand on eut achevé de circoncire tout le peuple, ils demeurèrent dans le même lieu de camp jusqu'à ce qu'ils fussent guéris.

9. Et l'Éternel dit à Josué : Aujourd'hui j'ai roulé de dessus l'opprobre de l'Égypte. Et on nomma ce lieu Guilgal ² jusqu'à aujourd'hui.

10. Ainsi les enfants d'Israël campèrent à Guilgal et ils célébrèrent la pâque le quatorzième jour du mois sur le soir aux campagnes de Jéricho.

11. Et ils mangèrent du blé du pays dès le lendemain de la pâque, savoir des pains sans levain et du grain rôti en ce même jour.

12. Et la manne cessa dès le lendemain après qu'ils eurent mangé du blé du pays et les enfants d'Israël n'eurent plus de manne mais ils mangèrent du cru de la terre de Canaan cette année-là.

13. Or il arriva, comme Josué était près de Jéricho, qu'il leva les yeux et qu'il regarda et voici un homme se tenait debout vis-à-vis de lui qui avait son épée nue en sa main et Josué alla vers lui et lui dit : Es-tu des nôtres ou de nos ennemis ?

14. Et il dit : Non, je suis le chef de l'armée de l'Éternel qui suis venu présentement. Et Josué se jeta sur son visage en terre et se prosterna et il lui dit : Qu'est-ce que mon seigneur dit à son serviteur ?

15. Et le chef de l'armée de l'Éternel dit : Ôte ton soulier de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te tiens est saint. Et Josué le fit ainsi.

Réflexions

La frayeur dont les Cananéens furent saisis lorsqu'ils apprirent que les enfants d'Israël avaient passé le Jourdain doit être considérée comme un moyen dont Dieu se servit pour intimider ce peuple et en cela nous voyons comment Dieu prépare les choses pour l'exécution de ses desseins et tourne le cœur des hommes du côté qu'il lui plaît.

2. Dieu ordonna que les Juifs qui n'avaient pas été circoncis dans le désert le fussent à leur entrée dans le pays de Canaan, par où il voulait leur apprendre qu'ils avaient l'honneur d'être son peuple, qu'ils s'étaient glorieusement distingués des Égyptiens et qu'il leur donnait ce pays-là à cause de son alliance de laquelle la circoncision était un signe et à condition qu'ils garderaient fidèlement cette alliance. Ce fut pour la même raison qu'ils célébrèrent la pâque, d'où nous apprenons que Dieu veut que ses ordonnances, même celles qui ne regardent que les devoirs extérieurs soient observés exactement.

3. Ce qui est dit ici que la manne cessa dès que les Israélites eurent mangé du blé du pays de Canaan montrait que la manne qu'ils avaient mangée jusqu'alors était une nourriture miraculeuse et envoyée du Ciel et que désormais ce pays leur fournirait les choses nécessaires à la vie.

Enfin, l'apparition de cet ange qui se fit voir à Josué lui était un nouveau témoignage de la protection du Seigneur et devait l'assurer que comme Dieu

avait conduit les enfants d'Israël par son ange dans le désert, il les introduirait aussi infailliblement dans la pays que Dieu leur avait promis.

(1) v2 : Ou des pierres tranchantes.
(2) v9 : C'est-à-dire : éloignement.

Chapitre VI

Ce chapitre contient l'histoire de la prise de la ville de Jéricho où il y a ces trois choses à remarquer.

1. Comment et par quel moyen Dieu livra cette ville aux enfants d'Israël, versets 1-16.

2. L'ordre que Josué donna d'en détruire tous les habitants à la réserve de Rahab et de n'en prendre aucun butin, versets 17-25.

3. La malédiction qu'il prononça sur celui qui rebâtirait cette ville, versets 26-27.

OR Jéricho était close et fermée avec soin à cause des enfants d'Israël. Il n'y avait personne qui en sortît, ni qui y entrât.

2. Et l'Éternel dit à Josué : Regarde, j'ai livré entre tes mains Jéricho et son roi et ses hommes forts et vaillants.

3. Vous tous donc, les hommes de guerre, faites le tour de la ville en tournant une fois autour d'elle, tu feras ainsi pendant six jours.

4. Et sept sacrificateurs porteront sept cors de bélier ¹ devant l'arche, mais au septième jour, vous ferez le tour de la ville sept fois et les sacrificateurs sonneront des cors.

5. Et quand ils sonneront avec force avec le cor de bélier, aussitôt que vous entendez le son du corps, tout le monde jettera un grand cri de joie et la muraille tombera sous soi et le peuple montera chacun vis-à-vis de lui.

6. Josué donc fils de Nun appela les sacrificateurs et leur dit : Portez l'arche de l'alliance et que sept sacrificateurs prennent sept cors de bélier devant l'arche de l'Éternel.

7. Il dit aussi au peuple : Passez et faites le tour de la ville et que tous ceux qui seront armés passent devant l'arche de l'Éternel.

8. Et quand Josué eut parlé au peuple, les sept sacrificateurs qui portaient les sept cors de bélier devant l'Éternel passèrent et sonnèrent de leurs cors et l'arche de l'alliance de l'Éternel les suivait.

9. Et ceux qui étaient armés allaient devant les sacrificateurs sonnant de leur cors, mais l'arrière-garde suivait l'arche. En marchant on sonnait des cors.

10. Or Josué avait fait ce commandement au peuple disant : Vous ne jetterez point de cris de joie et vous ne ferez point entendre votre voix et il ne sortira pas un seul mot de votre bouche jusqu'au jour que je vous dirai : Poussez des cris de joie, alors vous le ferez.

11. Ainsi il fit faire le tour de la ville à l'arche de l'Éternel en tournant tout autour une fois et ils revinrent au camp et ils y logèrent.

12. Et Josué se leva de bon matin et les sacrificateurs portèrent l'arche de l'Éternel.

13. Et les sept sacrificateurs qui portaient les sept cors de bélier devant l'arche de l'Éternel marchaient et en allant ils sonnaient des cors et ceux qui étaient armés allaient devant eux puis l'arrière-garde suivait l'arche de l'Éternel. En marchant, on sonnait des cors.

14. Ainsi ils firent une fois le tour de la ville le second jour et ils retournèrent au camp. Ils firent ainsi pendant six jours.

15. Mais quand le septième jour fut venu, ils se levèrent de bon matin, à l'aube du jour, et ils firent le tour de la ville de la même manière sept fois. Ce jour-là seulement ils firent le tour de la ville sept fois.

16. Et à la septième fois, comme les sacrificateurs sonnaient des cors, Josué dit au peuple : Poussez des cris de joie, car l'Éternel vous a livré la ville.

17. La ville sera mise à l'interdit et dévouée à l'Éternel, elle et toutes les choses qui y sont, Rahab seulement la prostituée ² vivra, elle et toute ceux qui seront avec elle dans sa maison, ^a parce qu'elle a caché avec soin les messagers que nous avons envoyés,

18. Mais au reste, donnez-vous bien de garde de l'interdit, de peur que vous ne vous mettiez en interdit en prenant de l'interdit et que vous ne mettiez le camp d'Israël en interdit et que vous ne le troubliez.

19. Car tout l'argent et l'or et les vaisseaux d'airain et de fer seront consacrés à l'Éternel, ils entreront au trésor de l'Éternel.

20. Le peuple donc poussa des cris de joie et on sonna des cors. Or quand le peuple eut ouï le son des cors et jeté un grand cri de joie ^b, la muraille tomba sous elle, ainsi le peuple monta dans la ville, chacun vis-à-vis de soi et ils la prirent.

21. Et ils mirent entièrement à la façon de l'interdit au fil de l'épée tout ce qui était dans la ville, depuis l'homme jusqu'à la femme, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, même jusqu'au bœuf, au menu bétail et à l'âne.

22. Mais Josué dit aux deux hommes qui avaient épié le pays : Entrez dans la maison de cette femme prostituée et faites-la sortir de là et tout ce qui lui appartient, ^c comme vous le lui avez juré.

23. Les jeunes hommes donc qui avaient épié le pays entrèrent et firent sortir Rahab et son père et sa mère et ses frères et tout ce qui était avec elle et ils firent sortir aussi toutes les familles qui lui appartenaient et ils les mirent tous hors du camp d'Israël.

24. Puis ils brûlèrent par feu la ville et tout ce qui y était, ils mirent seulement l'argent et l'or et les vaisseaux d'airain et de fer au trésor de la maison de l'Éternel.

25. Ainsi Josué sauva la vie à Rahab la paillardes et la maison de son père et à tous ceux qui lui appartenaient et elle a habité au milieu d'Israël jusqu'à aujourd'hui, parce qu'elle avait caché les messagers que Josué avait envoyés pour épier Jéricho.

26. ^d Et en ce temps-là Josué jura ³ disant : Maudit sera l'homme devant l'Éternel qui se mettra à rebâtir cette ville de Jérigo. Il la fondera sur son premier-né et il mettra ses portes sur le plus jeune de ses enfants.

27. Et l'Éternel fut avec Josué et sa réputation était grande par tout le pays.

Réflexions

Ce qui doit être remarqué dans l'histoire de la prise de Jérigo, qui fut la première ville que les Israélites prirent dans le pays de Canaan, c'est qu'ils ne la prirent point par leurs propres forces, mais que les murailles de cette ville furent renversées par la puissance et par la présence de Dieu de laquelle l'arche était une marque. Par ce premier avantage que les enfants d'Israël remportèrent, Dieu voulait faire voir que c'était lui qui les mettait en possession de ce pays et qu'ainsi ils devaient lui donner toute la gloire de leurs bons succès et le servir fidèlement. Il le fit aussi afin que les Cananéens reconnussent que, si les Israélites venaient contre eux, ils le faisaient par l'ordre et par l'assistance du Dieu qu'ils adoraient.

L'on doit après cela remarquer dans cette histoire la foi de Josué et des sacrificateurs qui firent ce que Dieu leur avait commandé et qui ne doutèrent point que Dieu ne leur livrât la ville de Jérigo, ce qui fait dire à Paul au chapitre 11 de l'épître aux Hébreux

que ce fut par la foi que les murailles de Jérigo tombèrent après qu'on en eut fait le tour pendant sept jours.

Dieu défendit aux enfants d'Israël de prendre quoi que ce soit du butin de Jérigo et il voulut qu'ils lui consacrasent ce premier butin qu'ils firent afin de témoigner par là que c'était à lui seul qu'ils étaient redevables de cet avantage et de tous les autres qu'ils remporteraient dans la suite.

Dieu commanda qu'on détruisit les habitants de Jérigo et les autres Cananéens, ce fut à cause de leur extrême méchanceté, mais Rahab fut épargnée comme on le lui avait promis.

La conduite des enfants d'Israël envers cette femme nous apprend qu'il faut tenir religieusement les promesses qu'on a faites et que Dieu ne laisse pas sans récompense la foi de ceux qui croient en lui.

Enfin, il faut savoir que la malédiction que Josué prononça contre celui qui rebâtirait Jérigo fut accomplie au bout de six cents ans du temps d'Achab roi d'Israël, comme cela est rapporté dans I Rois au chapitre 16.

(a) v17 : Ci-dessus 2.4

(b) v20 : Hébreux 11.30

(c) v22 : Ci-dessus 2.14 ; Hébreux 11.31

(d) v26 : I Rois 16.34

(1) v4 : Ou : les trompettes de jubilation.

(2) v17 : Ou : l'hôtelière.

(3) v26 : Fit cette imprécation.

Chapitre VII

Les Israélites sont battus devant la ville de Haï à cause qu'un homme nommé Hacan avait pris du butin de la ville de Jérigo contre la défense de Dieu, versets 1-15.

Hacan est découvert par le sort et lapidé, versets 16-26.

MAIS les enfants d'Israël commirent un grand péché dans l'interdit, ^a car Hacan fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zara de la tribu de Juda prit de l'interdit et la colère de Dieu s'alluma contre les enfants d'Israël.

2. Et Josué envoya de Jérigo des hommes vers Haï qui était près de Beth-aven du côté de l'orient de Beth-el et leur parla disant : Montez et épiez le pays. Ces hommes donc montèrent et épièrent Haï.

3. Et étant de retour vers Josué ils lui dirent : Que tout le peuple n'y monte point, mais qu'environ deux mille ou trois mille hommes y montent et ils battront Haï. Ne fatigue point tout le peuple en l'envoyant là, car ils sont peu de gens.

4. Ainsi environ trois milles hommes du peuple montèrent là, mais ils fuirent devant ceux d'Haï.

5. Et ceux de Haï en tuèrent environ trente-six hommes, car ils les poursuivirent depuis le devant de la porte jusqu'à Scébarim et les battirent dans une descente et ainsi le cœur du peuple se fondit et il devint comme de l'eau.

6. Alors Josué déchira ses vêtements et se jeta le visage contre terre devant l'arche de l'Éternel jusqu'au soir, lui et les anciens d'Israël, et ils jetèrent de la poudre sur leur tête.

7. Et Josué dit : Hélas ! Seigneur Éternel, pourquoi as-tu fait passer ce peuple au deçà du Jourdain pour nous livrer entre les mains de l'Amorréen et pour nous faire périr ? Ô que je voudrais bien que nous fussions demeurés au delà du Jourdain !

8. Hélas ! Seigneur, que dirais-je ? Puisqu'Israël a tourné le dos devant ses ennemis !

9. Les Cananéens et tous les habitants du pays l'entendront et nous envelopperont et retrancheront notre nom de dessus la terre et que feras-tu à ton grand nom ?

10. Alors l'Éternel dit à Josué : Lève-toi, pourquoi te jettes-tu ainsi le visage contre terre ?

11. Israël a péché et même ils ont transgressé mon alliance que je leur avais commandée d'observer et même ils ont pris de l'interdit et même ils en ont dérobé et même ils ont menti et même ils l'ont mis dans leurs hardes.

12. C'est pourquoi les enfants d'Israël ne pourront pas subsister devant leurs ennemis, ils tourneront le dos devant leurs ennemis car ils sont devenus interdit. Je ne serai plus avec vous si vous n'exterminerez d'entre vous l'interdit.

13. Lève-toi, sanctifie le peuple et dit : Sanctifiez-vous pour demain, car ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël : Il y a de l'interdit parmi toi ô Israël, tu ne

pourras pas subsister devant tes ennemis jusqu'à ce que vous ayez ôté l'interdit du milieu de vous.

14. Vous vous approcherez donc le matin par vos tribus et la tribu que l'Éternel aura saisie ¹ s'approchera selon les familles et la famille que l'Éternel aura saisie s'approchera selon les maisons et la maison que l'Éternel aura saisie s'approchera selon les têtes.

15. Alors celui qui aura été saisi ayant de l'interdit sera brûlé au feu, lui et tout ce qui est à lui, parce qu'il a transgressé l'alliance de l'Éternel et qu'il a commis une action détestable en Israël.

16. Josué donc se leva de bon matin et il fit approcher Israël par ses tribus et la tribu de Juda fut saisie.

17. Puis il fit approcher les familles de Juda et il saisit la famille de ceux qui étaient descendu de Zara, puis il fit approcher la famille de ceux qui étaient descendu de Zara par tête et Zabdi fut saisi.

18. Et quand il eut fait approcher sa maison par têtes, Hacan fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zara de la tribu de Juda fut saisi.

19. Alors Josué dit à Hacan : Mon fils, donne maintenant gloire à l'Éternel le Dieu d'Israël et confesse-lui ta faute et déclare-moi maintenant ce que tu as fait, ne me le cache point.

20. Et Hacan répondit à Josué et dit : Il est vrai que j'ai péché contre l'Éternel le Dieu d'Israël et j'ai fait telle et telle chose.

21. J'ai vu parmi le butin une belle robe de Scinhar et deux cents sicles d'argent et un lingot d'or du poids de cinquante sicles et je les ai convoités et pris et voilà ces choses sont cachées dans terre au milieu de ma tente et l'argent est sous la robe.

22. Alors Josué envoya des messagers qui coururent à cette tente et voici la robe était cachée dans la tente d'Hacan et l'argent était dessous.

23. Ils les tirèrent donc du milieu de la tente et les apportèrent à Josué et à tous les enfants d'Israël et les déployèrent devant l'Éternel.

24. Alors Josué et tout Israël avec lui ayant pris Hacan fils de Zara et l'argent et la robe et le lingot d'or et ses fils et ses filles et ses bœufs et ses ânes et ses brebis et sa tente et tout ce qui était à lui les firent venir en la vallée de Hacor.

25. Et Josué dit : Pourquoi nous as-tu troublés ?
^b L'Éternel te troublera aujourd'hui. Et tous les Israélites l'assommèrent de pierres et les brûlèrent au feu après les avoir assommés de pierres.

26. Et ils dressèrent sur lui un grand monceau de pierres qui dure jusqu'à ce jour. Et l'Éternel revint de l'ardeur de sa colère. C'est pourquoi on a nommé jusqu'à aujourd'hui ce lieu-là : La vallée de Hacor ².

Réflexions

Cette histoire nous présente plusieurs belles réflexions.

1. Nous voyons dans la conduite d'Hacan qui prit de l'interdit contre la défense expresse que Dieu en avait faite que l'amour et le désir des biens de

la terre conduit aux plus grands crimes et que rien n'est sacré à ceux qui sont fortement possédés par cette passion.

2. Le mauvais succès que les enfants d'Israël eurent devant la ville de Haï à cause du sacrilège d'Hacan fait voir que le péché d'un seul homme peut attirer la malédiction divine sur le public et que l'injustice et l'interdit éloignent d'un peuple la protection de Dieu.

3. La manière admirable dont Hacan fut découvert par le sort devait remplir de crainte tout le peuple d'Israël et elle prouve bien clairement que, quoi que les pécheurs se flattent que les crimes qu'ils commettent en secret demeureront toujours cachés, ils ne sauraient échapper à la connaissance, ni à la vengeance de Dieu et qu'il en fera tôt ou tard la punition.

4. La fin tragique d'Hacan montre que l'on ne possède pas longtemps les biens mal acquis et que la malédiction poursuit les injustes, les sacrilèges aussi bien que ceux qui sont les auteurs des scandales et des malheurs publics.

Enfin, il faut considérer que cet exemple de sévérité était nécessaire pour apprendre aux Israélites que s'ils ne respectaient pas les lois de Dieu, ils ne prospéreraient point et pour leur donner de la crainte dans ce temps-là où entrant en guerre avec les Cananéens ils allaient être exposés à de grandes tentations par les victoires qu'ils remporteraient.

(a) v1 : Ci-dessous 22.20 ; I Chroniques 2.7
 (b) v25 : Galates 5.12

(1) v14 : C'est-à-dire : sur laquelle Dieu fera tomber le sort.
 (2) v26 : C'est-à-dire : la vallée du trouble.

Chapitre VIII

Les Israélites prennent la ville de Haï, versets 1-29.

Après cela, Josué bâtit un autel sur la montagne de Hébal et fait prononcer les bénédictions et les malédictions devant tout le peuple, comme Moïse l'avait commandé avant sa mort, versets 30-35.

PUIS l'Éternel dit à Josué : Ne crains point et ne t'effraye point, prends avec toi tous les gens de guerre, montre contre Haï, regarde j'ai livré entre tes mains le roi de Haï et son peuple et sa ville et son pays.

2. Et tu feras à Haï et à son roi ^a comme tu as fait à Jérico et à son roi, vous pillerez seulement pour vous le butin et ses bêtes. Dresses des embuscades à la ville par derrière.

3. Josué donc se leva avec tout le peuple propre à la guerre pour monter contre Haï et Josué choisit trente mille hommes forts et vaillants et il les envoya de nuit,

4. Et il leur fit ce commandement et leur dit : Voyez, vous qui serez en embuscade derrière la ville, ne vous éloignez pas beaucoup de la ville, mais soyez tous prêts.

5. Et pour moi et tout le peuple qui est avec moi, nous nous approcherons de la ville et quand ils sortiront contre nous, comme ils firent la première fois, nous fuirons devant eux.

6. Ainsi ils sortiront après nous et nous fuirons jusqu'à ce que nous les ayons attirés hors de la ville, car ils diront : Ils fuient devant nous comme la première fois. Et nous fuirons devant eux.

7. Alors vous vous lèverez de l'embuscade et vous vous saisirez de la ville, car l'Éternel votre Dieu la livrera entre vos mains.

8. Et quand vous l'aurez prise, vous y mettrez le feu, vous ferez selon la parole de l'Éternel. Regardez, je vous l'ai commandé.

9. Josué donc les envoya et ils allèrent se mettre en embuscade et se tinrent entre Béthel et Haï à l'occident de Haï, mais Josué demeura cette nuit-là parmi le peuple.

10. Puis Josué se leva de bon matin et il fit le dénombrement du peuple et il monta lui et les anciens d'Israël devant le peuple vers Haï.

11. Tout le peuple aussi propre à la guerre qui était avec lui monta et approcha et ils vinrent vis-à-vis de la ville et campèrent du côté du septentrion de Haï et la vallée était entre lui et Haï.

12. Il prit aussi environ cinq mille hommes qu'il mit en embuscade entre Beth-el et Haï à l'occident de Haï

13. Et le peuple mit tout le camp qui était du côté du Septentrion contre la ville et il mit aussi ceux qui tenaient le dernier rang du côté d'Occident contre la ville et cette nuit-là, Josué s'avança dans la vallée.

14. Or il arriva qu'aussitôt que le roi de Haï l'eut vu, les hommes de la ville se hâtèrent et se levèrent de bon matin et le roi et tout son peuple firent une sortie au temps marqué contre Israël pour combattre. Or il ne savait point qu'il y eût des gens en embuscade contre lui derrière la ville.

15. Alors Josué et tout Israël feignant d'être battus s'enfuirent par le chemin du désert.

16. C'est pourquoi tout le peuple qui était dans la ville d'Haï fut assemblé à grand cri pour les poursuivre et ils poursuivirent Josué et ainsi ils furent tirés hors de la ville.

17. Et il ne resta pas un homme à Haï, ni à Beth-el qui ne sortit après Israël et ils laissèrent la ville ouverte et poursuivirent Israël.

18. Alors l'Éternel dit à Josué : Étends l'étendard qui est en ta main vers Haï, car je la livrerai entre tes mains. Et Josué étendit l'étendard qui était en sa main vers la ville.

19. Et ceux qui étaient en embuscade se levèrent incontinent du lieu où ils étaient et commencèrent à courir aussitôt qu'il eut étendu sa main et vinrent dans la ville et la prirent et se hâtèrent de mettre le feu à la ville.

20. Et les gens de Haï se tournant derrière eux regardèrent et voici la fumée de la ville montait jusqu'au ciel et il n'y eut en eux aucune force pour fuir çà ou là. Et le peuple qui fuyait vers le désert se tourna contre ceux qui les poursuivaient.

21. Josué donc et tout Israël voyant que ceux qui étaient en embuscade avaient pris la ville et que la fumée de la ville montait retournèrent et frappèrent les gens de Haï.

22. Les autres aussi sortirent de la ville contre eux, ainsi ils furent enveloppés des Israélites, les uns étant deçà et les autres delà et ils furent tellement battus qu'on n'en laissa aucun qui demeurât en vie ou qui échappât.

23. Ils prirent aussi vif le roi de Haï et ils le présentèrent à Josué,

24. Et quand les Israélites eurent achevés de tuer tous les habitants de Haï à la campagne et au désert où ils les avaient poursuivis et que tous furent entièrement passés au fil de l'épée, tous les Israélites retournèrent à Haï et la firent passer au fil de l'épée.

25. Et tous ceux qui tombèrent en ce jour-là, tant hommes que femmes, furent au nombre de douze mille, tous gens de Haï.

26. Et Josué ne baissa point sa main qu'il avait élevée en haut avec l'étendard jusqu'à ce qu'on eût entièrement défait à la façon de l'interdit tous les habitants de Haï.

27. Les Israélites pillèrent seulement pour eux les bêtes et prirent le butin de cette ville-là selon ce que l'Éternel l'avait commandé à Josué.

28. Josué donc brûla Haï et il la réduisit en monceau de ruine perpétuelle qui subsiste encore aujourd'hui.

29. Puis il fit pendre le roi de Haï à une potence jusqu'au soir et comme le soleil se couchait, Josué fit ce commandement qu'on ôtât de la potence son corps mort et ils le jetèrent à l'entrée de la ville et ils élevèrent sur lui un grand amas de pierres qui y est demeuré jusqu'à aujourd'hui.

30. Alors Josué bâtit un autel à l'Éternel le Dieu d'Israël sur la montagne de Hébal,

31. ^b Comme Moïse serviteur de l'Éternel l'avait commandé aux enfants d'Israël, ainsi qu'il est écrit dans le livre de Moïse. Il fit cet autel de ^c pierres entières sur lesquelles personnes n'avait levé le fer et ils offrirent dessus des holocaustes à l'Éternel et ils présentèrent des sacrifices de prospérités.

32. Il écrivit aussi là sur des pierres une copie de la loi de Moïse que Moïse avait mise par écrit devant les enfants d'Israël.

33. Et tout Israël et ses anciens et ses officiers et ses juges étaient en deçà et au delà de l'arche vis-à-vis des sacrificateurs de la race de Lévi qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel, tant les étrangers que les naturels, la moitié étant contre la montagne de Guérizin et l'autre moitié contre la montagne de Hébal, comme Moïse serviteur de l'Éternel l'avait commandé pour bénir le peuple d'Israël la première fois.

34. Et après cela il lut toutes les paroles de la loi, tant les bénédictions que les malédictions, selon tout ce qui est écrit au livre de la loi.

35. Il n'y eut rien de tout ce que Moïse avait commandé que Josué ne lût devant toute l'assemblée

d'Israël, même des femmes et des petits enfants et des étrangers qui vivaient parmi eux.

Réflexions

Il y a trois réflexions à faire sur ce chapitre.

La première qu'aussitôt que les enfants d'Israël eurent ôté l'interdit du milieu d'eux en punissant Hacan, Dieu livra Haï entre leurs mains.

C'est là un exemple qui fait voir que dès que les hommes reconnaissent leurs péchés et les réparent comme il faut, Dieu leur rend sa faveur et sa protection.

2. Il faut remarquer que Dieu, qui avait livré Jéricho aux enfants d'Israël par un miracle et sans qu'ils y contribuassent, voulut qu'ils combattissent pour prendre la ville de Haï, ce qui montre qu'ils devaient s'assurer en la protection de Dieu, sans pour autant négliger de travailler et de combattre de leur côté.

C'est ainsi que nous devons nous confier en Dieu et nous servir en même temps des moyens qu'il a lui-même établis.

Enfin, Josué après ces victoires fit écrire la loi de Dieu et fit prononcer les bénédictions et les malédictions comme Moïse l'avait prescrit. Il en usa de la sorte pour obéir à ce que Dieu avait commandé et pour engager par là le peuple d'Israël à observer les lois du Seigneur et à lui témoigner leur reconnaissance dans le temps que les promesses qu'il leur avait faites s'accomplissaient.

- (a) v2 : Ci-dessus 6.21
 (b) v31 : Deutéronome 27.4
 (c) v31 : Exode 20.25

Chapitre IX

Les Gabaonites craignant d'être traités par le peuple d'Israël comme les habitants de Jéricho et de Haï l'avaient été se servent d'un moyen frauduleux pour être reçu dans l'alliance de ce peuple, versets 1-15.

Leur tromperie ayant été découverte, Josué et les principaux ne voulurent pas qu'on les fit mourir parce que cette alliance avait été confirmée par serment, mais ils les assujettirent à une servitude, versets 16-27.

OR dès que tous les rois qui étaient au deçà du Jourdain sur la montagne et dans la plaine et sur tout le rivage et la grande mer jusque contre le Liban savoir les Héthiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens eurent appris ces choses,

2. Ils s'assemblèrent tous d'un commun accord pour faire la guerre à Josué et à Israël,

3. Mais les habitants de Gabaon ayant entendu ce que Josué avait fait à Jéricho et à Haï

4. Avaient usé de finesse, car ils s'étaient mis en chemin et feignant d'être des ambassadeurs, ils avaient pris de vieux sacs pour leurs ânes et de

vieux outres ^{nc1} à vin qui avaient été rompues et recousues,

5. Et ils avaient à leurs pieds de vieux souliers raccommodés et de vieux habits sur eux et tout le pain de leur provision était sec et moisi.

6. Et étant venus à Josué au camp de Guilgal ils lui dirent et aux principaux d'Israël : Nous sommes venus d'un pays éloigné, maintenant donc traitez donc alliance avec nous.

7. Alors les principaux d'Israël répondirent à ces Héviens : Peut-être que vous habitez parmi nous et comment traiterions-nous alliance avec vous ?

8. Mais ils dirent à Josué : Nous sommes tes serviteurs. Alors Josué leur dit : Qui êtes-vous et d'où venez-vous ?

9. Ils répondirent : Tes serviteurs sont venus d'un pays fort éloigné sur la réputation de l'Éternel ton Dieu, car nous avons entendu ta renommée et toutes les choses qu'il a faites en Égypte,

10. Et tout ce qu'il a fait aux deux rois des Amorrhéens qui étaient au delà du Jourdain, ^a Sihon roi de Hesçon et Hog roi de Basçan qui demeurait à Hasçtaroth,

11. Et nos anciens et tous les habitants de notre pays nous ont dit ces mêmes paroles : Prenez avec vous de la provision pour le chemin et allez au devant d'eux et dites-leur : Nous sommes vos serviteurs et maintenant, traitez alliance avec nous.

12. C'est ici notre pain, nous le prîmes de nos maisons tout chaud pour notre provision le jour que nous en sortîmes pour venir vers vous et maintenant, il est devenu sec et moisi,

13. Et ce sont ici les outres à vin que nous avons remplies toutes neuves et voici elles se sont rompues et nos habits et nos souliers sont usés à cause du long chemin.

14. Ces hommes donc prirent de leur provision et ne consultèrent point la bouche de l'Éternel.

15. Et Josué fit la paix avec eux et traita alliance avec eux en leur promettant qu'il les laisserait vivre et les principaux de l'assemblée leur en firent le serment.

16. Mais il arriva trois jours après qu'ils eurent traité alliance avec eux qu'ils apprirent qu'ils étaient leurs voisins et qu'ils habitaient parmi eux,

17. Car les enfants d'Israël partirent et vinrent dans leurs villes le troisième jour. Or leurs villes étaient Gabaon, Képhira, Bééroth et Kirjath jéharim.

18. Et les enfants d'Israël ne les firent pas mourir parce que les principaux de l'assemblée leur avaient fait serment par l'Éternel le Dieu d'Israël et toute l'assemblée murmura contre les principaux.

19. Alors tous les principaux dirent à toute l'assemblée : Nous leur avons fait serment par l'Éternel le Dieu d'Israël, c'est pourquoi nous ne pourrions pas maintenant les toucher.

20. Faisons-leur ceci et qu'on les laisse vivre afin qu'il n'y ait point de colère contre nous à cause du serment que nous leur avons fait.

21. Les principaux donc leur dirent qu'ils vivraient, mais ils furent employés à couper le bois et à puiser

l'eau pour toute l'assemblée comme les principaux le leur dirent,

22. Car Josué les appela et leur parla disant : Pourquoi nous avez-vous trompés disant : Nous sommes fort éloignés de vous puisque vous habitez parmi nous ?

23. Maintenant donc vous êtes maudits et il y aura toujours des esclaves d'entre vous et des gens qui couperont le bois et puiseront l'eau pour la maison de mon Dieu.

24. Et ils répondirent à Josué et ils dirent : Après qu'il a été rapporté à tes serviteurs que l'Éternel ton Dieu avait commandé à Moïse son serviteur qu'on nous donnât tout le pays et qu'on exterminât tous les habitants du pays de devant vous, nous avons craint extrêmement pour nos personnes à cause de vous et nous avons fait cela.

25. Et maintenant nous voici entre tes mains, fait-nous comme il te semblera bon et équitable de nous faire.

26. Il leur fit donc ainsi et les délivra de la main des enfants d'Israël et il ne les fit pas mourir.

27. Et en ce jour-là, Josué les établit coupeurs de bois et puiseurs d'eau pour l'assemblée et pour l'autel de l'Éternel au lieu qu'il choisirait, ce qui dure jusqu'à ce jour.

Réflexions

Voici une histoire qui est digne d'une grande attention.

Nous y voyons que, quoi que les Gabaonites eussent usé de mensonge et de tromperie pour engager Josué à traiter alliance avec eux, quoi que Josué les eût reçus à cette alliance sans avoir consulté le Seigneur et que même il leur eût promis une chose qui était contraire à l'ordre que Dieu avait donné de détruire les Cananéens, cependant après qu'il eût fait cette alliance et que les principaux l'eurent jurée par le nom de Dieu, il ne voulut pas qu'on fit mourir les Gabaonites lorsque leur tromperie fut découverte.

Par là nous devons reconnaître qu'il faut observer religieusement les promesses, surtout lorsque le serment y est intervenu, et que le respect du serment et de la divinité nous oblige à les accomplir quand même elles nous causeraient du préjudice et qu'elles auraient été obtenues par surprise, pourvu qu'elles ne nous engagent qu'à des choses que nous pouvons faire ou commettre sans péché.

Au reste, ce qui montre que Josué fit dans cette occasion était conforme à la volonté de Dieu et qu'il aurait péché s'il en eut usé autrement, c'est ce que le roi Saül entrepris quatre cents ans après de détruire les Gabaonites et en ayant même fait mourir quelques uns. Dieu en fut irrité et envoya une famine sur le royaume d'Israël, une famine qui dura trois ans et qui ne cessa qu'après qu'on eut fait mourir sept fils de Saül. Il Samuel 21.1 et suivants. Il faut cependant remarquer que, comme la tromperie des Gabaonites méritait une punition et que l'on avait

d'ailleurs un juste sujet de se défier d'eux, Josué leur imposa justement et prudemment une servitude.

Dieu veut qu'on soit religieux à observer les serments et à accomplir ce qu'on a promis, mais il veut aussi qu'on se précautionne contre ceux qui usent de mensonge et de tromperie et s'ils ne sont pas punis en ce monde, ils le seront dans la vie à venir.

(a) v10 : Nombres 21.24 et suivants ; Deutéronome 3.4 et suivants

(nc1) v4 : Dans l'original, le mot *outré* est masculin, ce qui n'est plus le cas actuellement.

Chapitre X

Ce chapitre contient l'histoire de la défaite des cinq rois qui avaient déclaré la guerre aux Gabaonites parce qu'ils avaient traité alliance avec le peuple d'Israël, versets 1-27

et de plusieurs autres victoires que Josué remporta dans la pays de Canaan, versets 28-43.

APRÈS qu'Adoni-tsedek roi de Jérusalem eut appris que Josué avait pris Haï et qu'il l'avait entièrement défaite à la façon de l'interdit, (car il avait fait à Haï et à son roi comme il avait fait à Jérico et à son roi) et que les principaux habitants de Gabaon avaient fait la paix avec les Israélites et qu'ils étaient parmi eux,

2. Alors ils craignirent fort parce que Gabaon était une grande ville comme une ville royale et qu'elle était plus grande que Haï et que tous les hommes étaient vaillants.

3. C'est pourquoi Adoni-tsedek, roi de Jérusalem, envoya vers Horam roi de Hébron et vers Piream roi de Jarmuth et vers Japhiah roi de Lakis et vers Débir roi de Heglon pour leur dire :

4. Montez vers moi et donnez-moi du secours afin que nous frappions Gabaon, car elle a fait la paix avec Josué et avec les enfants d'Israël.

5. Ainsi donc cinq rois des Amorrhéens, le roi de Jérusalem, le roi de Hébron, le roi de Jarmuth, le roi de Lakis et le roi de Héglon s'assemblèrent et ils montèrent, eux et toutes leurs armées, et campèrent contre Gabaon et lui firent la guerre.

6. Et ceux de Gabaon envoyèrent dire à Josué au camp de Guilgal : Que ta main ne soit point lâche à secourir tes serviteurs, monte promptement vers nous et garantis-nous et donne-nous du secours, car tous les rois des Amorrhéens qui habitent aux montagnes se sont assemblés contre nous.

7. Josué donc monta de Guilgal, lui et tout le peuple qui était propre à la guerre avec lui et tous les hommes forts et vaillants.

8. Et l'Éternel dit à Josué : Ne les crains point, car je les ai livrés entre tes mains et il n'y en aucun d'entre eux qui subsiste devant toi.

9. Josué donc vint promptement à eux. Il monta toute la nuit de Guilgal.

10. Et l'Éternel les mis en déroute à la présence d'Israël qui en fit en fit une grande défaite près de

Gabaon et qui les poursuivit par le chemin de la montagne de Beth-horon et qui les battit jusqu'à Hazaka et jusqu'à Makkéda.

11. Et comme ils s'enfuyaient de devant Israël et qu'ils étaient à la descente de Beth-horon, l'Éternel jeta des cieux de grosses pierres jusqu'à Hazaka et ils en moururent. Il y en eu plus de ceux qui moururent de la grêle de pierres que de ceux que les enfants d'Israël tuèrent par l'épée.

12. Alors Josué parla à l'Éternel le jour que l'Éternel livra l'Amorrhéen aux enfants d'Israël et il dit en la présence d'Israël : Soleil, arrête-toi à Gabaon et toi lune, arrête-toi dans la vallée d'Ajalon.

13. Et le soleil s'arrêta et la lune s'arrêta jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis. Ceci n'est-il pas écrit au livre du droiturier ¹ ? Le soleil donc s'arrêta au milieu des cieux et ne se hâta point de se coucher environ un jour entier.

14. Et il n'y a point eu de jour semblable à celui-là, devant, ni après, l'Éternel exhaçant la voix d'un homme, car l'Éternel combattait pour les Israélites.

15. Et Josué et tout Israël avec lui s'en retourna au camp à Guilgal.

16. Au reste, ces cinq rois s'en étaient fuis et s'étaient cachés dans une caverne à Makkéda.

17. Et quelqu'un le rapporta à Josué disant : On a trouvé les cinq rois cachés dans une caverne à Makkéda.

18. Et Josué dit : Roulez de grandes pierres à l'entrée de la caverne et mettez près d'elle quelques hommes pour la garder,

19. Mais quand à vous, ne vous arrêtez point, poursuivez vos ennemis et défaites-les jusqu'au dernier et ne les laissez point entrer dans leurs villes, car l'Éternel votre Dieu les a livrés entre vos mains.

20. Et quand Josué avec les enfants d'Israël eut achevé d'en faire une très grande défaite jusqu'à les exterminer entièrement et que ceux d'entre eux qui étaient échappés se furent retirés dans les villes fermées de murailles,

21. Tout le peuple retourna en paix au camp vers Josué à Makkéda et personne ne remua sa langue contre aucun des enfants d'Israël.

22. Alors Josué dit : Ouvrez l'entrée de la caverne et faites sortir ces cinq rois-là et amenez-les moi de la caverne.

23. Et ils le firent ainsi. Ils firent donc sortir de la caverne ces cinq rois-là, le roi de Jérusalem, le roi de Hébron, le roi de Jarmuth, le roi de Lakis et le roi de Héglon pour les lui amener.

24. Et après qu'ils eurent fait sortir ces cinq rois-là hors de la caverne et qu'ils les eurent amenés à Josué, Josué appela tous les hommes d'Israël et il dit aux capitaines des gens de guerre qui étaient allés avec lui : Approchez-vous, mettez vos pieds sur le cou de ces rois. Et ils approchèrent et mirent leurs pieds sur le cou.

25. Alors Josué leur dit : Ne craignez point et ne soyez point effrayés, fortifiez-vous et prenez courage, car c'est ainsi que l'Éternel fera à tous vos ennemis contre lesquels vous combattez.

26. Et après cela, Josué les frappa et les fit mourir et les fit pendre à cinq potences et ils demeurèrent pendus à ces potences jusqu'au soir.

27. Et ^b comme le soleil allait se coucher, Josué commanda qu'on les ôtât de ces potences et on les jeta dans la caverne dans laquelle ils s'étaient cachés et on mit de grosses pierres à l'entrée de la caverne qui y sont jusqu'à ce jour même.

28. Josué prit aussi Makkéda en ce même jour-là et la fit passer au fil de l'épée et défit à la façon de l'interdit son roi et ses habitants et il ne laissa échapper aucune personne qui y fût et il fit au roi de Makkéda ^c comme il avait fait au roi de Jérico.

29. Puis après Josué et tout Israël avec lui passa de Makkéda à Libna et il fit la guerre à Libna.

30. Et l'Éternel la livra aussi entre les mains d'Israël avec son roi et il la fit passer au fil de l'épée et n'en laissa échapper aucune personne qui y fût et il fit à son roi ^d comme il avait fait au roi de Jérico.

31. Ensuite Josué et tout Israël avec lui passa de Libna à Lakis et campa devant elle et lui fit la guerre.

32. Et l'Éternel livra Lakis entre les mains d'Israël qui la pris le deuxième jour et la fit passer au fil de l'épée et toutes les personnes qui étaient dedans comme il avait fait à Libna.

33. Alors Horam roi de Guézer monta pour secourir Lakis et Josué le frappa lui et son peuple de sorte qu'il ne lui en laissa échapper aucun.

34. Après cela, Josué et tout Israël avec lui passa de Lakis à Héglon et ils campèrent devant elle et lui firent la guerre.

35. Et ils la prirent ce jour-là même et la firent passer au fil de l'épée et Josué défit à la façon de l'interdit en ce jour-là toutes les personnes qui y étaient, comme il l'avait fait à Lakis.

36. Puis Josué et tout Israël avec lui monta d'Héglon à Hébron et ils lui firent la guerre.

37. Et ils la prirent et la firent passer au fil de l'épée avec son roi et toutes les villes et toutes les personnes qui y étaient, il n'en laissa échapper aucun, de même qu'il avait fait à Héglon, il la défit donc à la façon de l'interdit et toutes les personnes qui y étaient.

38. Puis après Josué et tout Israël avec lui rebroussa chemin vers Débir et ils lui firent la guerre.

39. Et il la prit et son roi et toutes ses villes et ils les firent passer au fil de l'épée et ils défirent à la façon de l'interdit toutes les personnes qui y étaient, il n'en laissa échapper aucun. Il fit à Débir et à son roi comme il avait fait à Hébron et comme il avait fait à Libna et à son roi.

40. Josué donc battit tout ce pays-là, la montagne et le Midi et la plaine et les pentes des montagnes et tous leurs rois, il n'en laissa échapper aucun et il défit à la façon de l'interdit toutes les personnes vivantes ^e comme l'Éternel le Dieu d'Israël l'avait commandé.

41. Ainsi Josué les battit depuis Kades-barné jusqu'à Gaza avec tout le pays de Gosçen même jusqu'à Gabaon.

42. Or Josué prit tout à une fois tous ces rois-là et leurs pays, parce que l'Éternel le Dieu d'Israël combattait pour Israël.

43. Enfin Josué et tout Israël avec lui s'en retourna au camp jusqu'à Guilgal.

Réflexions

Dans le récit qui est fait ici de la victoire que Josué remporta sur les cinq rois il faut retenir :

Premièrement que Josué prit la défense des Gabaonites, qu'il observa ainsi strictement l'alliance qu'il avait faite avec eux et que même Dieu déploya sa puissance contre les rois qui leur avaient déclaré la guerre, ce qui montre bien clairement que Dieu voulait qu'on tint aux Gabaonites ce qu'on leur avait promis.

2. Que Josué ne remporta pas cette victoire sans combattre, mais que pourtant il ne l'obtint que par une assistance particulière de Dieu, puisque Dieu fit dans cette occasion deux grands miracles, l'un en faisant périr le plus grand nombre des Cananéens par une grêle de pierres, l'autre en arrêtant la lumière du soleil à la prière de Josué afin qu'il eût le temps de poursuivre ses ennemis.

C'est ainsi que tous nos succès dépendent principalement de l'assistance divine et qu'il faut cependant toujours joindre notre travail et nos soins à la confiance de Dieu.

Nous devons remarquer en particulier dans le miracle qui arriva lorsque le soleil fut arrêté à la prière de Josué et dont la mémoire a été conservée dans le livre du prophète Habacuc 3.15 qu'elle est l'efficacité de la foi et de la prière.

Enfin, il faut faire ici cette réflexion générale que toutes ces victoires de Josué et la promptitude avec laquelle il se rendit maître de Canaan montrent bien clairement que Dieu était avec lui. On voit ici la vérité des promesses que Dieu avait faites aux enfants d'Israël par le moyen de Moïse qui les avaient assurés que leurs ennemis ne subsisteraient point devant eux et que Dieu leur donnerait le pays et les villes des Cananéens pour les posséder.

Ces grands événements marquent que Dieu est fidèle dans ses promesses, qu'il est tout-puissant pour les accomplir et que sa bénédiction accompagne ceux qui se confient en lui et qui font ce qu'il leur ordonne.

(b) v27 : Deutéronome 21.23

(c) v28 : Ci-dessus 6.2, 17, 21

(d) v30 : Ci-dessus verset 28

(e) v40 : Deutéronome 7.2 et 20.16 et suivants ; Ci-dessus 8.2

(1) v13 : Hébreux : le livre de Jaschar, c'est-à-dire du juste ou du droit. On ne sait pas quel était ce livre.

Chapitre XI

Josué défait plusieurs rois des Cananéens, de même qu'une partie des Hanakins.

ET dès que Jabin roi de Hatsor eut appris ces choses, il envoya à Johab roi de Madon et au roi de Sçimron et au roi d'Acscaph

2. Et aux rois qui habitaient vers le Septentrion, aux montagnes et dans la campagne vers le midi de Kinnaroth et dans la plaine et à Naphoth-Dor vers l'Occident,

3. Au Cananéen à l'Orient et à l'Occident et à l'Amorrhéen et à l'Héthien et au Phérésien et au Jébusien dans les montagnes et à l'Hévien sous Hermon au pays de Mitspa.

4. Ils sortirent donc et toutes leurs armées avec eux étaient un grand peuple comme le sable qui est sur le bord de la mer à cause de leur multitude. Il y avait aussi des chevaux et des charriots en fort grand nombre.

5. Tous ces rois là s'étant trouvés au lieu assigné vinrent et campèrent ensemble près des eaux de Mérom pour combattre Israël.

6. Alors l'Éternel dit à Josué : Ne les crains point, car demain environ cette heure, je les livrerai tous et ils seront blessés à mort devant Israël. Tu couperas les jarrets à leurs chevaux et tu brûleras au feu leurs charriots.

7. Josué donc et tous les gens de guerre avec lui vinrent promptement contre eux près des eaux de Mérom et se jetèrent sur eux.

8. Et l'Éternel les livra entre les mains d'Israël et ils les battirent et les poursuivirent jusqu'à la grande Sidon et jusqu'aux eaux de Masrephoth et jusqu'à la campagne de Mitspé vers l'Orient et ils les battirent tellement qu'ils n'en laissèrent échapper aucun.

9. Et Josué leur fit comme l'Éternel lui avait dit : il coupa les jarrets de leurs chevaux et il brûla au feu leur chariots.

10. Et comme Josué s'en retournait en même temps, il prit Hatsor et frappa son roi avec l'épée, car Hatsor avait été auparavant la capitale de tous ces royaumes là.

11. Ils firent passer aussi toutes les personnes qui y étaient au fil de l'épée, les détruisant à la façon de l'interdit, il n'y resta aucune personne vivante et on brûla Hatsor.

12. Josué prit aussi toutes les villes de ces rois-là et tous leurs rois et les fit passer au fil de l'épée et il les détruisit à la façon de l'interdit ^a comme Moïse serviteur de l'Éternel l'avait commandé,

13. Mais Israël ne brûla aucune des villes qui étaient demeurées en leur état ¹, excepté Hatsor que Josué brûla.

14. Et les enfants d'Israël pillèrent pour eux tout le butin de ces villes-là et les bêtes. Ils firent seulement passer au fil de l'épée tous les hommes jusqu'à ce qu'ils les eussent exterminés, ils n'y laissèrent de reste aucune personne vivante,

15. ^b Comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse son serviteur. ^c Moïse commanda aussi à Josué et Josué fit ainsi, de sorte qu'il n'omit rien de tout ce que l'Éternel avait commandé à Moïse.

16. Josué donc prit tout ce pays-là, la montagne et tout le pays du Midi avec tout le pays de Gosçen,

la plaine et la campagne, la montagne d'Israël et sa plaine,

17. Depuis la montagne de Halak qui monte vers Séhir, même jusqu'à Bahal-Gad en la campagne du Liban, sous la montagne de Hermon. Il prit aussi tous leurs rois et les battit et il les fit mourir.

18. Josué fit la guerre plusieurs années contre tous ces rois-là ².

19. Il n'y eut aucune ville qui fit la paix avec les enfants d'Israël, exceptés les Héviens qui habitaient à Gabaon, ils les prirent toutes par la guerre,

20. Car cela venait de l'Éternel qu'ils endurcirent leur cœur pour sortir en bataille contre Israël afin qu'il les détruisit à la façon de l'interdit sans qu'il leur fit aucune grâce, mais qu'il les extermina ^d comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

21. En ce temps-là aussi Josué vint et extermina les Hanakins des montagnes de Hébron, de Hanab et de toutes les montagnes de Juda et de toutes les montagnes d'Israël. Josué les détruisit à la façon de l'interdit avec leurs villes.

22. Il ne resta aucun des Hanakins au pays des enfants d'Israël. Il en demeura de reste seulement à Gaza, à Gath et à Asçdod.

23. Josué donc prit tout le pays selon tout ce que l'Éternel avait dit à Moïse et le donna en héritage à Israël selon leurs portions par leurs tribus et le pays fut en repos sans avoir la guerre.

Réflexions

Nous avons à remarquer dans ce chapitre :

1. Les effets admirables de la puissance de Dieu et l'entier accomplissement des promesses par lesquelles il s'était engagé de donner la pays de Canaan aux enfants d'Israël.

2. Il faut se souvenir que si les Israélites exterminèrent les Cananéens ils le firent parce que Dieu l'avait ainsi ordonné pour punir et pour détruire ces peuples abominables qui étaient coupables de toutes sortes de crimes et qui auraient pu corrompre le peuple d'Israël.

Cette considération fait voir que la destruction des Cananéens fut juste, mais elle montre en même temps que ce que les Israélites firent par un exprès commandement de Dieu envers les habitants du pays de Canaan, n'autorise en aucune façon la persécution, non plus que la cruauté et l'inhumanité dans la guerre.

(a) v12 : Ci-dessus 10.40

(b) v15 : Exode 23.32 et 34.12 ; Nombres 33.52

(c) v15 : Deutéronome 7.2 et 20.16

(d) v20 : Ci-dessus 12.29

(1) v13 : Ou : qui étaient sur les hauteurs.

(2) v18 : Environ sept ans.

Chapitre XII

On voit ici le dénombrement des rois de Canaan qui avaient été vaincus et dont le pays avait été pris par Moïse et Josué.

OR ce sont ici les rois des pays que les enfants d'Israël battirent et dont ils possédèrent le pays au delà du Jourdain vers le soleil levant, depuis le torrent d'Arnon jusqu'à la montagne de Hermon et toute la campagne vers l'Orient,

2. Savoir Sihon roi des Amorrhéens qui habitait à Hesçbon, qui dominait depuis Haroher qui est sur le bord du torrent d'Arnon et depuis le milieu du torrent et la moitié de Galaad, même jusqu'au torrent de Jabbok qui fait les limites des enfants de Hammon,

3. Et depuis la campagne jusqu'à la mer de Kinna-roth vers l'Orient et jusqu'à la mer de la campagne qui est la mer salée vers l'Orient, au chemin de Beth-jescimoth et depuis le Midi au dessous d'Asçdoth de Pisga.

4. Et les contrées de Hog roi de Basçan qui était de reste des Rephaïns et qui habitaient à Hasçtaroth et à Edréhi,

5. Et qui dominait en la montagne de Hernon et à Salca et par tout Basçan jusqu'aux confins des Guersçuriens et des Mahacathiens et de la moitié de Galaad, frontière de Sihon roi de Hesçbon.

6. ^a Moïse serviteur de l'Éternel et les enfants d'Israël les battirent et Moïse serviteur de l'Éternel en donna la possession aux Rubénites et aux Gadites et à la moitié de la tribu de Manassé.

7. Et ce sont ici les rois du pays que Josué et les enfants d'Israël battirent au deçà de Jourdain vers l'Occident, depuis Bahal-Gad en la campagne du Liban jusqu'à la montagne de Halad qui monte vers Séhir et que Josué donna aux tribus d'Israël en possession selon leurs portions,

8. ^b Qui consistait en montagnes et en plaines et en campagnes et en courants d'eaux et en pays de désert et au Midi, les Hétiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phéréziens, les Héviens et les Jébusiens.

9. Le roi de Jérico, un. Le roi de Haï qui était à côté de Beth-el, un.

10. Le roi de Jérusalem, un. Le roi de Hébron, un.

11. Le roi de Jarmuth, un. Le roi de Lakis, un.

12. Le roi d'Heglon, un. Le roi de Guezer, un.

13. Le roi de Débir, un. Le roi de Gueder, un.

14. Le roi de Horma, un. Le roi de Harad, un.

15. Le roi de Libna, un. Le roi de Hadullam, un.

16. Le roi de Mahheda, un. Le roi de Beth-el, un.

17. Le roi de Tappuah, un. Le roi de Hopher, un.

18. Le roi d'Aphtek, un. Le roi de Sçaron, un.

19. Le roi de Madon, un. Le roi de Hatsor, un.

20. Le roi de Scimron-Méron, un. Le roi d'Acscaph, un.

21. Le roi de Tahanac, un. Le roi de Méguido, un.

22. Le roi de Kédés, un. Le roi de Jokneham de Carmel, un.

23. Le roi de Dor près de Naphath-Dor, un. Le roi de Gojim près de Guilgal, un.

24. Le roi de Tirtsa, un. Il y avait en tout trente et un rois.

Réflexions

On voit dans ce chapitre que Dieu, selon qu'il l'avait promis depuis longtemps et à diverses fois, mit les enfants d'Israël en possession de la plus grande partie du pays de Canaan duquel Josué acheva la conquête qui avait été commencée par Moïse.

Il paraît de ce qui est rapporté dans ce livre de Josué que chaque quartier et chaque ville un peu considérable de ce pays avait son roi, puisqu'il y en eut trente-un qui furent vaincu. Mais les enfants d'Israël s'en rendirent maître par l'assistance divine, Dieu ayant béni leurs armes et même fait divers miracles en leur faveur.

(a) v6 : Nombres 21.24 et 32.33

(b) v8 : Sus 10.40

Chapitre XIII

Ce chapitre a deux parties. On y voit :

1. *Ce qui restait à conquérir dans le pays de Canaan, versets 1-6,*

2. *Le partage qui fut fait à la tribu de Manassé du pays qui avait été conquis de l'autre côté du Jourdain par Moïse, versets 7-33.*

OR quand Josué fut devenu vieux et avancé en âge, l'Éternel lui dit : Tu es devenu vieux et avancé en âge et il est encore demeuré de reste un fort grand pays à posséder.

2. C'est ici le pays qui demeure de reste, savoir toutes les contrées des Philistins et tout Guesçuri,

3. Depuis Scihor qui est au devant de l'Égypte jusqu'aux frontières de Hekron vers le Septentrion, cela est réputé des Cananéens, savoir les cinq gouvernements des Philistins qui sont celui de Gaza, celui d'Asçod, celui d'Asçkelon, celui de Gath et celui de Hekron et les Haviens.

4. Du côté du Midi tout le pays des Cananéens qui est aux Sidoniens jusque vers Apphek, jusqu'aux frontières des Amorrhéens.

5. Le pays aussi qui appartient aux Guibliens et tout le Liban vers le soleil levant, depuis Bahal-Gad sous la montagne de Hennon jusqu'à l'entrée de Hamath.

6. Tous les habitants de la montagne depuis le Liban jusqu'aux eaux de Masrephoth, tous les Sidoniens. C'est moi qui les chasserai de devant les enfants d'Israël, fais seulement qu'on en jette les lots afin qu'elle soit à Israël en héritage, comme je te l'ai commandé.

7. Maintenant donc partage ce pays et donne-le en héritage aux tribus et à la moitié de la tribu de Manassé,

8. Car les Rubénites et les Gadites ont pris avec l'autre moitié de la tribu leur héritage ^a que Moïse leur a donné au delà du Jourdain vers l'Orient, selon que Moïse serviteur de l'Éternel leur a donné,

9. Depuis Haroher qui est sur le bord du torrent d'Arnon et la ville qui est au milieu du torrent et tout le plat pays de Médeba jusqu'à Dibon,

10. Et toutes les villes de Sihon roi des Amorrhéens qui régnait à Hesçon jusqu'aux confins des enfants de Hammon,

11. Et Galaad et les confins des Guesçuriens et des Mahacathiens et toute la montagne de Hermon et tout Basçan jusqu'à Salca,

12. Tout le royaume d'Hog en Basçan qui régnait à Hasçtaroth et à Édréhi et qui était demeuré de reste du reste des Réphaïns, Moïse défit tout ces rois et les déposséda.

13. (Or les enfants d'Israël ne dépossédèrent point les Guesçuriens et les Mahacathiens qui ont habité parmi Israël jusqu'à ce jour.)

14. Mais Moïse ne donna point d'héritage à la tribu de Lévi, les sacrifices de l'Éternel le Dieu d'Israël faits par le feu sont son héritage ^b comme il lui en avait parlé.

15. Moïse donc donna à la tribu des enfants de Ruben selon leur famille.

16. Et leurs confins furent depuis Haroher qui est sur le bord du torrent d'Hesçbon et toutes ses villes qui étaient au plat pays, Dibon et Bamoth-Bahal'Arnon et la ville qui est au milieu du torrent et tout le plat pays qui est auprès de Médeba.

17. Hesçbon et toutes ses villes qui étaient au plat pays, Dibon et Bamoth-Bahal et Beth-Bahal-mébon,

18. Et Jahatsa et Kédemoth et Méphahath,

19. Et Kirjathajim et Sibma et Tséretschar dans la montagne de la vallée,

20. Et Beth-Péhor et Asçdoth de Pisga et Beth-jescimoth,

21. Et toutes les villes du plat pays et tout le royaume de Sihon roi des Amorrhéens qui régnait à Hesçon que Moïse défit avec les principaux de Madian, savoir Evi, Rekem, Tsur, Hur et Rébah, princes qui relevaient de Sihon et qui habitaient au pays.

22. ^c Les enfants d'Israël firent passer aussi par l'épée Balaam fils de Béhor, devin, avec les autres qui y furent tués.

23. Et les confins des descendants de Ruben furent le Jourdain et ses limites. Tels fut l'héritage des descendants de Ruben selon leurs familles, savoir ces villes-là et leurs villages.

24. Moïse donna aussi un héritage à la tribu de Gad pour les descendants de Gad selon leur familles.

25. Et leur pays fut Jahzer et toutes les villes de Galaad et la moitié du pays des Hammonites jusqu'à Haroher qui est vis-à-vis de Rabba,

26. Et depuis Hesçon jusqu'à Ramathmitspé et Bétonim et depuis Mahanajim jusqu'aux frontières de Débir.

27. Et en la vallée Beth-haram et Bethnimra et Succoth et Tsaphon, le reste du royaume de Sihon roi de Hesçbon, le Jourdain et ses limites jusqu'au bout de la mer de Kinnereth au delà du Jourdain vers l'Orient.

28. Tel fut l'héritage des descendants de Gad selon leurs familles, savoir ces villes-là et leurs villages.

29. Moïse aussi donna un héritage à la moitié de la tribu de Manassé qui est demeuré à la moitié de la tribu des descendants de Manassé selon leurs familles.

30. Leur pays fut depuis Mahanajim, tout Basçan et tout le royaume de Hog roi de Basçan et tous les bourgs de Jaïr qui sont en Basçan, au nombre de soixante villes.

31. Et la moitié de Galaad et Hasçtaroth et Edréhi, villes du royaume de Hog en Basçan furent aux descendants de Makir fils de Manassé, savoir à la moitié des descendants de Makir selon leurs familles.

32. Ce sont là les pays que Moïse, étant dans les campagnes de Moab, avait partagés et donnés en héritage de ce qui était au delà du Jourdain de Jéricho vers l'Orient.

33. Mais Moïse ne donna point d'héritage à la tribu de Lévi, car l'Éternel le Dieu d'Israël est leur héritage, ^d comme il leur en a parlé.

Réflexions

Dieu fit connaître à Josué qui était alors fort vieux, ayant atteint l'âge de cent ans, qu'il restait des Cananéens qui n'avaient pas été détruits et qui se maintiendraient encore pendant quelque temps dans leurs demeures. Ainsi Dieu ne trouva pas à propos de mettre d'abord les enfants d'Israël dans un pleine possession de tout le pays de Canaan. Il en usa de la sorte parce que les Israélites n'auraient pu l'occuper tout entier et que, comme cela est dit ailleurs, voyez Exode 23.29 et Deutéronome 22, une partie de ce pays aurait été dépeuplé et que les bêtes sauvages s'y seraient multipliées. Il le fit aussi pour tenir le peuple d'Israël en crainte et pour le châtier par le moyen de ces nations lorsqu'il viendrait à abandonner son service. Ce fut ce qui arriva en diverses occasions. Mais dans la suite, les restes des Cananéens et en particulier les Philistins qui opprimèrent longtemps le peuple de Dieu furent assujettis, particulièrement sous le règne de David.

(a) v8 : Nombres 32.33

(b) v14 : Nombres 28.8, 20 et 24 ; Deutéronome 18.2

(c) v22 : Nombres 31.8

(d) v33 : Nombres 18.20 ; Deutéronome 19.9 et 18.2 ; Ézéchiel 44.28

Chapitre XIV

Dans le temps que le partage du pays de Canaan se faisait, Caleb demanda qu'ensuite des promesses que Dieu lui avait faites, on lui donnât la ville et le territoire de Hébron, ce qui lui fut accordé.

CE sont ici les terres que les enfants d'Israël eurent en héritage au pays de Canaan qu'Éléazar le sacrificateur et Josué fils de Nun et les chefs des pères des tribus des enfants d'Israël leur partagèrent et leur donnèrent en héritage.

2. Leur héritage leur fut donné par le sort comme l'Éternel l'avait commandé par Moïse, savoir à neuf tribus et à la moitié d'une tribu,

3. Car Moïse avait donné un héritage à deux tribus et à la moitié d'une tribu au delà du Jourdain, mais il n'avait point donné d'héritage parmi eux aux Lévités,

4. Parce que les enfants de Joseph faisaient deux tribus, Manassé et Éphraïm, c'est pourquoi on ne donna point de part aux Lévités dans le pays, excepté les villes qu'on leur donna pour y habiter avec leurs faubourgs pour leurs troupeaux et pour le reste de leur bien.

5. Les enfants d'Israël firent comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse selon le sort de leur héritage et ils partagèrent le pays.

6. Or les descendants de Juda vinrent à Josué à Guilgal et Caleb fils de Jephthuné Kénizien lui dit : Tu sais ^a ce que l'Éternel dit à Moïse homme de Dieu de moi et de toi à Kades-barné.

7. J'étais âgé de quarante ans quand Moïse serviteur de l'Éternel m'envoya de Kadès-barné pour épier le pays et je lui rapportai la chose comme je la croyais en mon cœur.

8. Et mes frères qui étaient montés avec moi faisaient fondre le courage du peuple mais je continuai toujours de suivre l'Éternel mon Dieu.

9. Et Moïse jura en ce jour-là disant : Si la terre sur laquelle ton pied a marché n'est à toi en héritage et à tes enfants pour jamais, parce que tu as persévéré de suivre l'Éternel mon Dieu.

10. Or maintenant, l'Éternel ma conservé la vie comme il en a parlé. Il y a déjà quarante-cinq ans que l'Éternel prononça cette parole à Moïse lorsqu'Israël marchait par le désert et maintenant voici, je suis âgé de quatre-vingt et cinq ans.

11. Et je suis encore aujourd'hui aussi fort que j'étais le jour que Moïse m'envoya et j'ai maintenant la même force que j'avais alors pour le combat et pour aller et pour venir.

12. Maintenant, donne-moi cette montagne dont l'Éternel parla en ce jour-là. Car tu entendis ce jour-là que les Hanakins sont là et qu'il y a de grandes villes fortes, peut-être que l'Éternel sera avec moi et je les dépossèderai comme l'Éternel en a parlé.

13. Et Josué béni Caleb et ^c donna Hébron en héritage à Caleb fils de Jéphuné.

14. C'est pourquoi Hébron fut à Caleb fils de Jéphuné Kénizien en héritage jusqu'à ce jour, parce qu'il avait persévéré de suivre l'Éternel le Dieu d'Israël.

15. Or le nom d'Hébron était auparavant Kirjath-arbath, lequel Arbah avait été un fort grand homme parmi les Hanakins. Et le pays fut tranquille sans avoir de guerre.

Réflexions

Nous avons dans cette histoire un exemple très remarquable de la bénédiction de Dieu sur Caleb qui avait autrefois été envoyé avec Josué pour épier et pour visiter le pays de Canaan du vivant de Moïse

peu après la sortie d'Égypte et qui avait encouragé les Israélites à la conquête de ce pays-là, pendant que les autres espions les en décourageaient, Nombres 14. Dieu promit alors à Josué et à Caleb pour récompense de leur piété qu'il n'y aurait qu'eux deux de tout le peuple qui était sorti d'Égypte au dessus de l'âge de vingt ans qui entrassent au pays de Canaan. Ils furent en effet les seuls qui y entrèrent, tout le reste du peuple étant mort dans le désert dans l'espace de quarante ans. Caleb parvint à une vieillesse heureuse et fort avancée étant encore dans toute sa vigueur. Dieu lui fit donner le pays d'Hébron et il voulut même que cette récompense passât à sa postérité et que ce fût là dans les siècles à venir un monument de la foi et du zèle de cet homme.

Voilà comment Dieu bénit ceux qui lui sont fidèles et comment la piété a les promesses de la vie présente et de celle qui est à venir.

(a) v6 : Nombres 14.24

(c) v13 : Ci-dessous 15.13 ; Juges 1.20

Chapitre XV

Ce chapitre et les suivants jusqu'au 19 contient le partage qui fut fait aux neuf tribus et demie du pays qui avait été conquis par Josué après la mort de Moïse. On y voit les limites de chaque tribu et le nom de ses villes. Le chapitre 15 marque le partage de la tribu de Juda dans laquelle Caleb et Hothniel son gendre eurent leur portion. Il paraît, par le grand nombre de villes et de villages qui échurent à cette tribu, qu'elle était extrêmement puissante.

C'EST ici le partage échu par le sort à la tribu des descendants de Juda selon leurs familles. Aux confins d'Édom, le désert de Tsin vers le Midi fut le dernier bout de leurs pays vers le Midi.

2. Ainsi leur frontière du côté de Midi fut le dernier bout de la mer salée depuis le bras qui regarde vers le Midi.

3. Et elle devait sortir vers le Midi de la montée de Hakrabbim et passer à Tsin et montant du Midi de Kadès-barné passer à Hetsron, puis montant vers Addar se tourner vers Karkah,

4. Puis passant vers Hatsmon elle sortait au torrent d'Égypte, de sorte que les issues de cette frontière devaient se rendre à la mer. Ce sera là (dit Josué) votre frontière du côté du Midi.

5. Et la frontière vers l'Orient sera la mer salée jusqu'au bout du Jourdain et la frontière du côté du Septentrion sera depuis le bras de la mer qui est au bout du Jourdain.

6. Et cette frontière montera jusqu'à Bethhogla et passera du côté du Septentrion de Beth-haraba et cette frontière montera jusqu'à la pierre de Bohan fils de Ruben.

7. Puis cette frontière montera vers Débir depuis la vallée d'Hacor vers le Septentrion regardant Guilgal qui est vis-à-vis de la montée d'Adummim qui est

au Midi du torrent, puis cette frontière passera vers les eaux de Hen-scemes et ses issues se rendront à Hen-roguel.

8. Ensuite cette frontière montera par la vallée du fils de Hinnon jusqu'à côté de Jébusi vers le Midi qui est Jérusalem, puis cette frontière montera jusqu'au sommet de la montagne qui est vis-à-vis de la vallée de Hinnom vers l'Occident et qui est au bout de la vallée des Réphains vers le Septentrion.

9. Et cette frontière s'alignera depuis le sommet de la montagne jusqu'à la fontaine des eaux de Nephtòah, puis cette frontière s'alignera à Bahala qui est Kirjath-jéharim.

10. Et cette frontière tournera depuis Bahala vers l'Occident jusqu'à la montagne de Séhir, puis elle passera jusqu'au côté de la montagne de Jéharim vers le Septentrion qui est Késalon, puis descendant à Beth-scèmes, elle passera à Timna.

11. Et cette frontière sortira jusqu'au côté d'Hékron vers le Septentrion et cette frontière s'alignera vers Scikkeron, puis ayant passé la montagne de Bahala elle sortira à Jabnéel tellement que les issues de cette frontière se rendront à la mer.

12. Or la frontière du côté de l'Occident sera ce qui est vers la grande mer et ses limites. Ce furent là les frontières des descendants de Juda de tous les côtés selon leurs familles.

13. Au reste ^a on avait donné à Caleb fils de Jephuné une portion au milieu des enfants de Juda, selon le commandement de l'Éternel fait à Josué, savoir Kirjath-Arbah, lequel Arbah était père de Hanak. Or Kirjath-Arbah c'est Hébron.

14. Et Caleb ^b déposséda de là les trois fils de Hanak, savoir Scesçai, Ahiman et Talmai, enfants de Hanak.

15. Et de là il monta vers les habitants de Débir dont le nom était auparavant Kirjath-sépher.

16. Et Caleb dit : Je donnerai ma fille Hacsà pour femme à celui qui frappera Kirjatsepher et la prendra.

17. Hothnuel donc fils de Kénaz frère de Caleb la prit et il lui donna sa fille Hacsà pour femme.

18. Et il arriva comme elle venait vers lui qu'elle l'incita à demander à son père un champ, puis elle se jeta de dessus l'âne et Caleb lui dit : Qu'as-tu ?

19. Et elle dit : Donne-moi un présent, puisque tu m'as donné une terre sèche, donne-moi aussi des sources d'eaux. Et il lui donna les sources de dessus et les sources de dessous.

20. C'est ici l'héritage de la tribu des descendants de Juda selon leurs familles.

21. Les villes du bout de la tribu des descendants de Juda près la contrée d'Édom tirant vers le Midi furent Kabtséel, Héder, Jagur,

22. Kina, Dimona, Hadhada,

23. Kédes, Hatfor, Jithnan,

24. Ziph, Télem, Béhaloth,

25. Hatsor, Hadatta, Kerijoth, Hetron qui est Hatsor,

26. Aman, Scémah, Molada,

27. Hatsar-gadda, Hesçmon, Beth-pélet,
28. Hatsar-sçuhal, Beer-scébah, Bizjothéja,
29. Bahala, Hijm, Hetsem,
30. Eltolad, Kefil, Hormah,
31. Tsiklag, Madmanna, Sanfanna,
32. Lébaoth, Scilhim, Hajin et Rimmon qui font en tout vingt-neuf villes et leurs villages.
33. Dans la pleine, Esçtaol, Tsorha, Asçna,
34. Zanoah, Hen-gannim, Tappuah, Hénam,
35. Jarmuth, Hadullam, Soco, Hazeka,
36. Sçaharajim, Hadithajim, Guédéra et Guédérothajim, quatorze villes et leurs villages.
37. Tsénan, Hédasça, Midgal-Gad,
38. Dilhan, Mitspé, Jokthéel,
39. Lakis, Botskath, Heglon
40. Cabbon, Lahmas, Kithlis,
41. Guédéroth, Beth-Dahon, Nahama et Makkéda : seize villes et leurs villages.
42. Labna, Héther, Hasçan,
43. Jiphtah, Asçna, Netsib,
44. Kéhila, Aczib, Maresça : neuf villes et leurs villages.
45. Hébron et les villes de son ressort et ses villages.
46. Depuis Hébron tirant vers la mer, toutes celles qui sont joignant le ressort d'Asçdod et leurs villages.
47. Asçdod les villes de son ressort et ses villages. Gaza les villes de son ressort et ses villages jusqu'au torrent d'Égypte et la grande mer et ses limites.
48. Et dans la montagne, Sçamir, Jattir, Soco,
49. Dana, Kirtjath-sanna qui est Débir,
50. Hanab, Esçtemo, Hanim,
51. Gosçen, Holon et Guilo, onze villes et leurs villages.
52. Arab, Duma, Hesçehan,
53. Janum, Beth-tappuah, Apeka,
54. Humta, Kirjath-Arbah qui est Hébron et Tsihor : neuf villes et leurs villages.
55. Mahon, Carmel, Ziph, Juta,
56. Jizréhel, Jokdéham, Zanoah,
57. Kajin, Guibha et Timna, dix villes et leurs villages.
58. Halhul, Beth-tsur, Guédor,
59. Maharath, Beth-hanoth et Eltekon : six villes et leurs villages.
60. Kirjath-bahal qui est Kirjath-Jéharim et Rabba : deux villes et leurs villages.
61. Au désert, Beth-haraba, Middin, Sécaca,
62. Nibsçan et la ville du sel et Hanguédi : six villes et leurs villages.
63. Au reste, les descendants de Juda ne purent déposséder les Jébusiens qui habitaient à Jérusalem, c'est pourquoi le Jébusien a demeuré avec les descendants de Juda à Jérusalem jusqu'à ce jour.

(a) v13 : Ci-dessus 14.13 ; Juges 20
(b) v14 : Juges 1.20

Chapitre XVI

Le partage de la tribu d'Éphraïm et de la moitié de la tribu de Manassé.

ET ce qui échet par sort aux descendants de Joseph était depuis le Jourdain de Jérico aux eaux de Jérico vers l'Orient qui est le désert, montant de Jérico par la montagne jusqu'à Beth-el.

2. Et cette frontière devait sortir de Bethel vers Luz, puis passer sur les confins de l'Arkien jusqu'à Hataroth.

3. Et elle devait descendre tirant vers l'Occident aux confins du Japhlétien jusqu'aux confins de Sethoron la basse et jusqu'à Guézer de sortes que les issues devaient se rendre à la mer.

4. Ainsi les descendants de Joseph, savoir Manassé et Éphraïm prirent leur héritage.

5. Or la frontière des descendants d'Éphraïm selon leurs familles fut ainsi marquée que la frontière de leur héritage vers l'Orient fut Hatroth-addar jusqu'à Beth-horon la haute.

6. Et cette frontière devait sortir vers la mer à Micmethah du côté du Septentrion et cette frontière devait se tourner vers l'Orient jusqu'à Tahanath-Scilo et passant du côté d'Orient se rendre à Jonoah,

7. Puis descendre de vers Jonoah à Hanaroth et vers Naharath et se rencontrer à Jérico et sortir au Jourdain.

8. Et cette frontière devait aller de Tappuah tirant vers la mer jusqu'au torrent de Kana, de sorte que ses issues se devaient rendre à la mer. Ce fut là l'héritage de la tribu des descendants d'Éphraïm selon leurs familles,

9. Avec les villes qui furent séparées pour les descendants d'Éphraïm parmi l'héritage des descendants de Manassé, toutes ces villes, dis-je, avec leurs villages.

10. Or ils ^a ne dépossédèrent point les Cananéens qui habitaient Guézer, c'est pourquoi les Cananéens ont habité parmi ceux d'Éphraïm jusqu'à ce jour, mais ils ont été rendus tributaires.

(a) v10 : Juges 1.29

Chapitre XVII

Suite du partage de la tribu de Manassé au deçà du Jourdain. Ceux d'Éphraïm et de Manassé étant trop à l'étroit dans le pays qui leur était échu, Josué leur dit de s'étendre dans le pays des Phérésiens et des Réphains et il les assure qu'ils s'en rendraient maître.

ON jeta aussi le sort pour la tribu de Manassé, car il fut le premier-né de Joseph. Quand à Makir, premier-né de Manassé et père de Galaad, parce qu'il fut un homme de guerre, il eut Galaad de Basçan.

2. Et on fit de même pour le reste des descendants de Manassé selon leurs familles, savoir les

enfants d'Abihézer, les enfants de Hélek, les enfants d'Asriel, les enfants de Scékem, les enfants de Hépher et les enfants de Scémidah. Ce sont les enfants mâles de Manassé fils de Joseph selon leurs familles.

3. Or Tsélophcad fils de Hapher, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé n'eut point de fils, mais il n'eut que des filles dont voici ^a les noms : Mahla, Noha, Hogla, Milca et Tirtsa.

4. Ces filles vinrent se présenter devant Éléasar le sacrificateur et devant Josué fils de Nun et devant les principaux disant : ^b L'Éternel a commandé à Moïse qu'on nous donnât un héritage parmi les frères de leur père selon le commandement de l'Éternel.

5. Et dix portions échurent à Manassé, outre le pays de Galaad et de Basçan qui étaient au delà du Jourdain,

6. Car les filles de Manassé eurent un héritage parmi ses descendants et le pays de Galaad fut pour le reste des descendants de Manassé.

7. Or la frontière de Manassé fut du côté d'Ascer venant à Micméthah qui était au devant de Sichem, puis cette frontière devait aller à main droite vers les habitants de Hen-Tappuah.

8. Or le pays de Tappuah appartenait à Manassé, mais Tappuah qui était près des confins de Manassé appartenait aux descendants d'Éphraïm.

9. De là, la frontière devait descendre au torrent de Kana tirant vers le Midi du torrent. Ces villes-là étaient à Éphraïm parmi les villes de Manassé. Au reste, la frontière de Manassé était du côté du Septentrion du torrent et ses issues se devaient rendre à la mer.

10. Ce qui était du côté du Midi était à Éphraïm et ce qui était du côté du Septentrion était à Manassé et il y avait la mer pour ses limites et du côté du Septentrion les frontières se rencontraient vers la tribu d'Asçer et vers celle d'Issacar du côté d'Orient,

11. Car Manassé eut aux quartiers d'Issacar et d'Ascer Beth-scéan et les villes de son ressort et les habitants de Dor et les villes de son ressort et les habitants de Tahanac et les villes de son ressort et les habitants de Méguiddo et les villes de son ressort qui sont trois contrées.

12. Au reste, les descendants de Manassé ne purent chasser les habitants de ces villes-là et les Cananéens osèrent demeurer dans le même pays.

13. Mais après que les enfants d'Israël se furent fortifiés, ils rendirent les Cananéens tributaires, toutefois ils ne les dépossédèrent point entièrement.

14. Or les descendants de Joseph parlèrent à Josué : Pourquoi m'as-tu donné en héritage un seul lot et une seule portion étant comme je suis un grand peuple et l'Éternel m'ayant si fort béni jusqu'à présent.

15. Et Josué leur dit : Si tu es un si grand peuple, monte à la forêt et coupe-la pour te faire place dans le pays des Phérésiens et des Réphaïns, si la montagne est trop étroite pour toi.

16. Alors les descendants de Joseph répondirent : Cette montagne ne sera point pour nous, car tous les Cananéens qui habitent au pays de la vallée ont des charriots de fer, ceux qui habitent à Bethscéan et aux villes de son ressort et ceux qui habitent dans la vallée de Jizréhel.

17. Josué donc parla à la maison de Joseph savoir à Éphraïm et à Manassé et leur dit : Tu es un grand peuple et tu as de grandes forces, tu n'auras pas une portion toute seule,

18. Car tu auras la montagne et, parce que c'est une forêt, tu la couperas et ses issues t'appartiendront. Car tu en dépossèderas les Cananéens puisqu'ils aient des charriots de fer et quelques puissants qu'ils soient.

(a) v3 : Nombres 26.33 et 27.1

(b) v4 : Nombres 27.7 et 36.2

(c) v12 : Juges 1.27

Chapitre XVIII

Le tabernacle est dressé à Silo où il fut pendant environ trois cents trente ans jusqu'au temps du prophète Samuel.

Josué ordonne qu'on fasse un plan du pays de Canaan qui restait à partager entre les sept tribus qui n'avaient point encore eu leur portion. Ce qui ayant été fait on procéda à ce partage à Silo en la présence de Dieu. On voit ici ce qui échut à la tribu de Benjamin.

ET toute l'assemblée des enfants d'Israël s'assembla à Silo et ils y placèrent le tabernacle d'assise après que le pays leur eut été assujéti.

2. Or il était resté entre les enfants d'Israël sept tribus auxquelles on n'avait point distribué leur héritage.

3. Josué donc dit aux enfants d'Israël : Jusqu'à quand négligerez-vous de venir posséder le pays que l'Éternel le Dieu de vos pères vous a donné ?

4. Prenez d'entre vous trois hommes de chaque tribu que j'enverrai et ils se mettront en chemin et ils traverseront le pays et ils en traceront une figure selon leur héritage et reviendront vers moi.

5. Ils la partageront en sept portions. Juda demeurera dans ses limites du côté du Midi et la maison de Joseph demeurera dans ses limites du côté du Septentrion.

6. Vous donc tracez une figure du pays et la partagez en sept parts et apportez-la moi ici et je jeterai pour vous ici le sort devant l'Éternel votre Dieu,

7. Car il n'y a point de portion pour les Lévites parmi vous parce que le sacerdoce de l'Éternel est leur héritage. Quand à Gad et Ruben et la moitié de la tribu de Manassé, ils ont pris leur héritage au delà du Jourdain vers l'Orient que Moïse serviteur de l'Éternel leur a donné.

8. Ces hommes-là donc se levèrent et s'en allèrent et Josué commanda à ceux qui s'en allaient

de tracer une figure du pays disant : Allez et traversez le pays et tracez-en une figure, ensuite vous revenez à moi et je jetterai ici pour vous le sort devant l'Éternel à Silo.

9. Et ces hommes-là s'en allèrent et traversèrent le pays et en tracèrent une figure dans un livre selon les villes et ils la divisèrent en sept parties et ils revinrent à Josué au camp à Silo.

10. Et Josué jeta le sort pour eux à Silo devant l'Éternel et Josué partagea là le pays aux enfants d'Israël selon leurs portions.

11. Alors on tira le sort de la tribu des descendants de Benjamin selon leurs familles et les confins du pays qu'ils eurent par sort étaient entre les descendants de Juda et les descendants de Joseph.

12. Et leur frontière du côté du Septentrion fut depuis le Jourdain et cette frontière devait monter à côté de Jéricho vers le Septentrion puis monter en la montagne tirant vers l'Occident, de sorte que ses issues se devaient rendre au désert de Bethaven.

13. Puis cette frontière devait passer de là vers Luz à côté de Luz (qui est Bet-hel) tirant vers le Midi et cette frontière devait descendre à Hatroth-addar près de la montagne qui est du côté du midi de la basse Beth-horon.

14. Et cette frontière devait s'aligner et tourner au coin occidental qui regarde vers le Midi depuis la montagne qui est vis-à-vis de Beth-horon vers le Midi, de sorte que ses issues devaient se rendre à Kirjath-bahal (qui est Kirjath-jéharim) ville des descendants de Juda. C'est là le côté occidental,

15. Mais le côté méridional est depuis le bout de Kirjath-jéharim et cette frontière devait sortir vers l'Occident, puis elle devait sortir à la fontaine des eaux de Nephtoah.

16. Et cette frontière devait descendre au bout de la montagne qui est vis-à-vis de la vallée du fils de Hinnom et qui est dans la vallée des Réphaïns vers le Septentrion et descendre par la vallée de Hinnom jusqu'au côté des Jebusiens vers le Midi, puis descendre à Henroguel,

17. Et elle devait s'aligner du côté du Septentrion et sortir à Hen-scemes et de là vers Guéliloth qui est vis-à-vis de la montée d'Adummim et descendre à la pierre de Bohan fils de Ruben,

18. Puis passer à côté de ce qui est vis-à-vis de Haraba vers le Septentrion et descendre à Haraba,

19. Puis cette frontière devait passer à côté de Beth-hogla vers le Septentrion de sorte que les issues de cette frontière devaient se rendre au bras de la mer salée qui est vers le Septentrion au bout du Jourdain regardant vers le Midi. Ce fut là la frontière du Midi.

20. Et le Jourdain le devait border du côté de l'Orient. Ce fut là l'héritage des descendants de Benjamin selon ses frontières tout autour, selon leurs familles.

21. Or les villes de la tribu des descendants de Benjamin selon leur familles devaient être Jéricho, Beth-hogla, Hemekketsis,

22. Geth-haraba, Tsemarajim, Beth-el,
23. Hawin, Para, Hophra,
24. Kephah-hammonai, Hophni et Guégah, douze villes et leurs villages.

25. Gabaon, Rama, Beeroth,
26. Mitspé, Képhira, Motsa,
27. Rekem, Jirpéel, Tarcala,
28. Tsélah, Eleph, Jébusi (qui est Jérusalem), Guibhath et Kirjath : quatorze villes et leurs villages. Tel fut l'héritage des descendants de Benjamin selon leurs familles.

Chapitre XIX

Le partage de la tribu de Siméon, versets 1-9, de celle de Zabulon, versets 10-16, de celle d'Issacar, versets 17-23, de celle d'Ascer, versets 24-31, de celle de Nephtali, versets 32-39 et de celle de Dan, versets 40-48.

Le partage étant fait, on donna par l'ordre de Dieu un héritage à Josué où il bâtit la ville de Timnathsera dans laquelle il établit sa demeure, versets 49-51.

ON tira le second sort pour Siméon, pour la tribu des descendants de Siméon et leur héritage fut parmi l'héritage des descendants de Juda.

2. Et ils eurent dans leurs héritages Béerscébah, Scébah, Molada,

3. Hatsar-sçuhal, Bala, Hétsem,

4. Eltolat, Béthul, Horma,

5. Tsiklag, Beth-Marcahoth, Hatsarsusa,

6. Beth-lebaoth et Sçaruhen : treize villes et leurs villages,

7. Hajin, Rimmon, Hether et Hasçan, quatre villes et leurs villages.

8. Et tous les villages qui étaient autour de ces villes-là jusqu'à Balath-béer qui est Rama la méridionale. Tel fut l'héritage de la tribu des descendants de Siméon selon leurs familles.

9. L'héritage des descendants de Siméon fut pris du lot des descendants de Juda, car la part des descendants de Juda était trop grande pour eux, c'est pourquoi les descendants de Siméon eurent leur héritage parmi le leur.

10. On tira le troisième sort pour les descendants de Zabulon selon leurs familles et la frontière de leur héritage fut jusqu'à Sarid.

11. Puis leur frontière devait monter vers le quartier de la mer même jusqu'à Marhala, puis se rencontrer à Dabbesçeth et de là au torrent qui est vis-à-vis de Joknéham.

12. Or cette frontière devait retourner de Sarid vers l'Orient, vers le soleil levant aux confins de Kislothtabor, puis sortir vers Dabrath et monter à Japhiah,

13. Puis de là passer vers l'Orient au Levant à Guitta-hepher qui est Hittakatsin, puis sortir à Rimmon-Méthoar qui est Néha,

14. Puis cette frontière devait tourner du côté du Septentrion à Hannathon et ses issues devaient se rendre en la vallée de Jiphtah-el,

15. Avec Kattath, Nahalal, Sçimron, Jidéala et Beth-léhem, il y avait douze villes et leurs villages.

16. Tel fut l'héritage des descendants de Zabulon selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.

17. On tira le quatrième sort pour Issacar, pour les descendants d'Issacar selon leurs familles.

18. Et leur contrée fut ce qui est vers Jizréhel, Kesulloth, Sçunem,

19. Hapharjim, Sçion, Anaharath,

20. Rabbith, Kisçjon, Ebets,

21. Remeth, Hen-gannim, Hen-hadda et Beth-pathsets.

22. Et la frontière se devait rencontrer à Tabor et vers Sçabatsim et à Beth-sçêmes, de sorte que les issues de leurs frontières devaient se rendre au Jourdain, seize villes et leurs villages.

23. Tel fut l'héritage de la tribu des descendants d'Issacar, selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.

24. On tira le cinquième sort pour la tribu des descendants d'Asçer, selon leurs familles.

25. Et leur frontière fut Heklath, Hali, Béten, Acsçaph,

26. Alammélec, Hamhad et Misçéal et elles se devaient rencontrer à Carmel au quartier vers la mer et à Sçihor vers Bénath.

27. Puis elle devait retourner vers le soleil levant à Beth-dagon et se rencontrer à Zabulon et à la vallée de Jiphtael vers le Septentrion et à Bethhemek et Nehiel, puis sortir à main gauche vers Cabul.

28. Et Hébron et Rehob et Hammon et Kana jusqu'à la grande Sidon,

29. Puis la frontière devait retourner à Rama jusqu'à Tyr, ville forte, de là cette frontière devait retourner à Hosa et ses issues se devaient rendre au quartier qui est vers la mer, depuis la portion qui trait vers Aczib,

30. Avec Hummah et Aphek et Réhob, il y avait en tout vingt-deux villes et leurs villages.

31. Tel fut l'héritage de la tribu des descendants d'Asçer selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.

32. On tira le sixième sort pour les descendants de Nephthali, pour les descendants de Nephthali selon leurs familles.

33. Et leur frontière fut depuis Heleph et depuis Alon à Tsahananim et Adami-nébek et Jabnéel jusqu'à Lakkum et ses issues devaient se rendre au Jourdain.

34. Et cette frontière devait retourner du côté d'Occident vers Aznoth-Tabor puis sortir de là à Hukkok, de sorte que du côté de Midi elle devait se rencontrer à Zabulon et du côté d'Occident elle devait se rencontrer à Asçer. Et le Jourdain était au soleil levant jusqu'à Juda.

35. Au reste les villes fortes étaient Tsiddim, Tser, Mammath, Rakkatjh, Kinnéreth,

36. Adama, Rama, Hatsor,

37. Kedès, Edréhi, Hen-Hatsor,

38. Jiréon, Migdal-el, Harem, Beth-hanath, de Bethsçemes, il y avait dix-neuf villes et leurs villages.

39. Tel fut l'héritage de la tribu des descendants de Nephthali selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.

40. On tira le septième sort pour la tribu des descendants de Dan, selon leurs familles.

41. Et la contrée de leur héritage fut Tsorha, Esçtaol, Hir-sçêmes,

42. Sçahalabim, Ajalon, Jithla,

43. Elon, Timnatha, Hécron,

44. Elteké, Guibbethon, Bahalath,

45. Jehud, Bené-berak, Gath-rimmon,

46. Me-jarkon et Rakkon, avec les limites qui sont vis-à-vis de Japho.

47. Or la contrée qui était échue aux descendants de Dan était trop petite pour eux, c'est pourquoi les descendants de Dan montèrent et combattirent contre Lesçem et la prirent et la firent passer au fils de l'épée et la possédèrent et y habitèrent et ils appelèrent Lesçem Dan, du nom de Dan leur père.

48. Tel fut l'héritage de la tribu des descendants de Dan selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.

49. Au reste, après qu'on eut achevé de partager le pays selon ses confins, les enfants d'Israël donnèrent un héritage à Josué fils de Nun parmi eux.

50. Selon le commandement de l'Éternel ils lui donnèrent la ville qu'il demanda, savoir Timnathse-rah dans la montagne d'Éphraïm et il bâtit la ville et y habita.

51. Ce sont là les héritages qu'Éléazar le sacrificateur et Josué fils de Nun et les chefs des pères des tribus des enfants d'Israël partagèrent par sort à Silo devant l'Éternel à l'entrée du tabernacle d'as- signation et ils achevèrent ainsi de partager le pays.

Réflexions

Voici les réflexions qu'il faut faire sur le partage du pays de Canaan.

1. Comme c'était Dieu qui avait donné ce pays aux enfants d'Israël, ce fut aussi, par son ordre ex- près qu'on en fit le partage afin que tout étant réglé par l'autorité de Dieu lui-même, chacun s'y soumit. Ce fût pour cette raison que ce partage se fit à Silo devant le tabernacle par le grand sacrificateur Éléa- zar, par Josué et par les principaux du peuple et que le sort fut jeté en la présence de Dieu.

2. Il est à remarquer que le sort échut à plusieurs tribus de la manière dont Jacob et Moïse en avaient parlé, ce qui montre que le sort fut dirigé par la pro- vidence, Genèse 49 et Deutéronome 33.

3. Dieu voulut que le pays fut ainsi partagé entre les tribus du vivant de Josué, d'Éléazar et des an- ciens du peuple afin qu'il n'y eût point de dispute sur le partage des terres et pour empêcher que dans la suite les tribus n'empiétassent les unes sur les autres.

4. Cela contribuait aussi à la sûreté et à la défense du pays, chaque tribu étant intéressée à conserver ce qui lui appartenait.

5. Enfin, ce partage servait à maintenir la distinction des tribus et des familles, laquelle devait subsister jusqu'à la venue du Messie.

Chapitre XX

Josué établit par ordre de Dieu six villes de refuge qui devaient servir d'asile à ceux qui auraient tué quelqu'un sans y penser.

ET l'Éternel parla à Josué disant :
2. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Établissez-vous des villes de refuge ^a dont je vous ai parlé par Moïse,

3. Afin que le meurtrier qui aura tué quelqu'un par ignorance, sans y penser, s'y retire et elles vous serviront de refuge devant le garant du sang.

4. Et le meurtrier s'enfuira dans l'une de ces villes-là et s'arrêtera à l'entrée de la porte de la ville et il dira ses raisons aux anciens de cette ville-là qui l'écouteront et qui le recueilleront chez eux dans la ville et lui donneront un lieu afin qu'il demeure chez eux.

5. Et quand le garant du sang le poursuivra, ils ne livreront point le meurtrier entre ses mains parce qu'il aura tué son prochain sans y penser et qu'il ne le haïssait point auparavant,

6. Mais il demeurera dans cette ville-là jusqu'à ce qu'il compare devant l'assemblée en jugement et jusqu'à la mort du souverain sacrificateur qui sera en ce temps-là. Alors le meurtrier retournera et viendra dans sa ville et dans sa maison, dans la ville dont il se sera enfui.

7. Ils consacrèrent donc Kédés en Galilée dans la montagne de Nephtali et Sichem dans la montagne d'Éphraïm et Kirjath-Arbah (qui est Hébron) dans la montagne de Juda.

8. Et au delà du Jourdain de Jéricho vers le Levant ^b ils ordonnèrent de la tribu de Ruben Bétser au désert, au plat pays, et Ramoth en Galaad de la tribu de Gad et Golan en Basçan de la tribu de Manassé.

9. Ce furent là les villes assignées à tous les enfants d'Israël et à l'étranger qui était parmi eux afin que quiconque aurait tué quelqu'un par ignorance s'enfuit là et ne mourût point par la main du garant du sang, jusqu'à ce qu'il comparût devant l'assemblée.

Réflexions

Les enfants d'Israël établirent des villes de refuge dans la pays de Canaan conformément aux ordres que Dieu avait donnés sur ce sujet. Dieu voulait par là mettre en sûreté ceux à qui il arriverait de tuer quelqu'un par accident et sans aucun mauvais dessein et empêcher que les parents de celui qui avait été tué ne vengeassent sa mort. Cependant il faut

remarquer qu'avant que ceux qui avaient commis un meurtre involontaire fussent reçus dans les villes de refuge, les juges devaient prendre connaissance du fait et que lorsqu'après la mort du grand sacrificateur ils retourneraient chez eux, il fallait qu'ils parussent encore en jugement.

Par où l'on voit que si les juges doivent protéger les innocents, ils ne doivent pas non plus déclarer qui que ce soit innocent que sur de bons fondements. Surtout il paraît d'ici que quand il s'agit du meurtre et de l'effusion de sang, les juges sont obligés de prendre les informations les plus exactes et d'apporter toutes les précautions possibles afin que le crime ne demeure pas impuni.

(a) v2 : Exode 21.13 ; Nombres 35.11 ; Deutéronome 19.2
(b) v8 : Deutéronome 4.43

Chapitre XXI

Les Lévités ayant demandé à Éléazar, à Josué et aux chefs du peuple que, conformément à ce que Moïse avait ordonné, on leur donnât des villes pour y habiter, on leur assigna quarante huit villes avec leurs dépendances.

OR les chefs des pères des Lévités vinrent à Éléazar le sacrificateur et à Josué fils de Nun et aux chefs des pères des tribus des enfants d'Israël.

2. Et ils leur parlèrent à Silo au pays de Canaan disant : ^a L'Éternel a commandé par Moïse qu'on nous donnât des villes pour y habiter et leurs faubourgs pour nos bêtes.

3. C'est pourquoi les enfants d'Israël donnèrent de leur héritage aux Lévités selon le commandement de l'Éternel, savoir ces villes-ci avec leurs faubourgs.

4. Car on tira au sort pour les familles des Kéhatites et il échut par sort aux descendants d'Aaron le sacrificateur, qui étaient les Lévités, treize villes de la tribu des Siméonites et de la tribu de Benjamin.

5. Et il échut par sort au reste des descendants de Kéhat dix villes des familles de la tribu d'Éphraïm et de la tribu de Dan et de la moitié de la tribu de Manassé.

6. Et les descendants de Guersçon eurent par sort treize villes des familles de la tribu d'Issacar et de la tribu d'Ascer et de la tribu de Nephtali et de la moitié de la tribu de Manassé en Basçan.

7. Et les descendants de Mérari selon leur familles eurent douze villes de la tribu de Ruben et de la tribu de Gad et de la tribu de Zabulon.

8. Les enfants d'Israël donnèrent donc par sort aux Lévités ces villes-là avec leurs faubourgs selon que l'Éternel l'avait commandé par Moïse.

9. Ils donnèrent donc de la tribu des descendants de Juda et de la tribu des descendants de Siméon ces villes qu'on nommera par leur nom.

10. Elles furent donc pour les descendants d'Aaron qui étaient des familles des Kéhatites qui étaient des descendants de Lévi (car le premier sort fut pour eux).

11. Et on leur donna Kirjath-Arbah, lequel était père de Hanok qui est Hébron dans la montagne de Juda et ses faubourgs tout autour.

12. Mais quant au territoire de la ville et à ses villages, ^b on les donna à Caleb fils de Jephunné pour sa possession.

13. On donna donc aux descendants d'Aaron le sacrificateur le ville du refuge du meurtrier, savoir Hébron avec ses faubourgs et Libna avec ses faubourgs,

14. Et Jattir avec ses faubourgs et Esçtémoab avec ses faubourgs,

15. Et Holon avec ses faubourgs et Débir avec ses faubourgs,

16. Et Hajin avec ses faubourgs et Jutta avec ses faubourgs et Beth-scêmes avec ses faubourgs, neuf villes de ces deux tribus-là.

17. Et de la tribu de Benjamin, Gabaon avec ses faubourgs et Guébah avec ses faubourgs,

18. Hanathoth avec ses faubourgs et Halmon avec ses faubourgs, quatre villes.

19. Toutes les villes des descendants d'Aaron sacrificateur furent seize villes avec leurs faubourgs.

20. Et pour ce qui est des familles des descendants de Kéhath, Lévités qui étaient le reste des descendants de Kéhath, elles eurent aussi par le sort des villes de la tribu d'Éphraïm.

21. Et on leur donna la ville de refuge du meurtrier, savoir Sichem avec ses faubourgs dans la montagne d'Épraïm et Guézer avec ses faubourgs,

22. Et Kibtsajim avec ses faubourgs et Beth-oron avec ses faubourgs, quatre villes.

23. Et de la tribu de Dan, Eltéké avec ses faubourgs, Guibbethon avec ses faubourgs,

24. Ajalon avec ses faubourgs, Gathrimmon avec ses faubourgs, quatre villes.

25. Et de la moitié de la tribu de Manassé, Tahanac avec ses faubourgs, Gath-rimmon avec ses faubourgs, deux villes.

26. Ainsi dix villes en tout avec leurs faubourgs furent pour les familles des descendants de Kéhath qui était de reste.

27. On donna aussi de la moitié de la tribu de Manassé aux descendants de Guersçon, qui étaient des familles des Lévités, la ville du refuge du meurtrier, savoir Golan en Basçan avec ses faubourgs et Behetsçtéra avec ses faubourgs : deux villes.

28. Et de lka tribu d'Issacar, Kisçjon avec ses faubourgs, Dobrath avec ses faubourgs,

29. Jarmuth avec ses faubourgs, Hengannim avec ses faubourgs, quatre villes.

30. Et de la tribu d'Ascer, Misceal avec ses faubourgs, Habdon avec ses faubourgs,

31. Helkath avec ses faubourgs et Réhob avec ses faubourgs, quatre villes.

32. Et de la tribu de Nephtali, la ville de refuge du meurtrier, savoir Kédès en Galilée avec ses faubourgs, Hammoth-dor avec ses faubourgs et Kartan avec ses faubourgs, trois villes.

33. Toutes les villes donc des Guersçonites selon leurs familles furent treize villes et leurs faubourgs.

34. On donna aussi de la tribu de Zabulon aux familles des descendants de Mérari qui étaient des Lévités qui restaient Jokneham avec ses faubourgs, Karta avec ses faubourgs,

35. Dimna avec ses faubourgs et Nahalal avec ses faubourgs, quatre villes.

36. Et de la tribu de Ruben, Betser avec ses faubourgs et Jahasa avec ses faubourgs,

37. Kéd moth avec ses faubourgs et Méphahat avec ses faubourgs, quatre villes.

38. Et de la tribu de Gad, la ville du refuge du meurtrier, savoir Ramoth en Calaad avec ses faubourgs et Mahanajim avec ses faubourgs,

39. Hesçon avec ses faubourgs et Jahzer avec ses faubourgs qui faisaient en tout quatre villes.

40. Toutes ces villes-là furent données aux descendants de Mérari selon leurs familles qui étaient le reste des familles des Lévités et le partage qui leur échut par sort fut de douze villes.

41. Toutes les villes des Lévités qui étaient parmi la possession des enfants d'Israël furent quarante huit et leurs faubourgs.

42. Chacune de ces villes avait ses faubourgs autour d'elle et il en était ainsi de toutes ces villes-là.

43. L'Éternel donc donna à Israël tout le pays qu'il avait juré de donner à leurs pères et ils le possédèrent et ils y habitèrent.

44. Et l'Éternel leur donna du repos de tous côtés selon tout ce qu'il avait juré à leurs pères et il n'y eut aucun de tous leurs ennemis qui subsistât devant eux, mais l'Éternel livra tous leurs ennemis entre leurs mains.

45. Il ^c ne tomba pas un seul mot de toutes les bonnes paroles que l'Éternel avait dites à la maison d'Israël, mais tout ce qu'il avait dit arriva.

Réflexions

Les chefs du peuple d'Israël, en assignant quarante huit villes pour l'habitation des Lévités, exécutèrent ce que Dieu avait commandé par Moïse. Les Lévités n'ayant pas leur portion dans le pays de Canaan comme les autres tribus, il était juste qu'ils eussent des villes où ils pussent habiter. Outre cela, Dieu voulut qu'ils fussent répandus par tout le pays afin qu'ils pussent instruire le peuple et le contenir dans l'ordre et dans l'obéissance à ses lois.

Le soin que Dieu prenait alors de ses ministres prouve que l'église chrétienne doit aussi avoir soin de ses conducteurs en sorte qu'ils ne manquent pas des choses nécessaires à la vie.

(a) v2 : Nombres 35.2 et suivants.

(b) v12 : Ci-dessus 14.14

(c) v45 : Sous 23.14

Chapitre XXII

Les Israélites des tribus de Ruben, de Gad et la demi tribu de Manassé s'en retournant dans leur pays après s'être aidé à conquérir le pays de Canaan bâtirent un autel proche le Jourdain, versets 1-10.

Les autres tribus l'ayant appris s'assemblèrent pour leur faire la guerre, croyant qu'ils voulaient établir un autre culte que celui que Dieu avait prescrit. Mais ayant été informés que leurs frères n'avaient point ce dessein-là, cette guerre fut incontinent apaisée, versets 11-34.

ALORS Josué appela les Rubénites et les Gadites et la demi tribu de Manassé,

2. Et leur dit : Vous avez gardé tout ce ^a que Moïse serviteur de l'Éternel vous avait commandé et vous m'avez obéi en tout ce que je vous ai commandé.

3. Vous n'avez pas abandonné vos frères, quoi qu'il y ait longtemps que vous soyez avec eux jusqu'à ce jour, mais vous avez observé le commandement de l'Éternel votre Dieu.

4. Maintenant donc l'Éternel votre Dieu a donné du repos à vos frères selon qu'il leur en avait parlé, retournez à présent et allez-vous-en dans vos demeures, dans le pays que vous devez posséder ^b que Moïse serviteur de l'Éternel vous a donné au delà du Jourdain.

5. Prenez seulement garde avec soin de faire le commandement de la loi que Moïse serviteur de l'Éternel vous a prescrite qui est que vous aimiez l'Éternel votre Dieu et que vous marchiez dans toutes ses voies et que vous vous attachiez à lui et que vous le serviez de tout votre cœur et de toute votre âme.

6. Puis Josué les bénit et les renvoya et ils allèrent en leurs demeures.

7. Or Moïse avait donné à la moitié de la tribu de Manassé un héritage en Basçan et Josué donna à l'autre moitié un héritage avec leurs frères au deçà du Jourdain vers l'Occident. Au reste, Josué les renvoyant en leurs demeures et les bénissant

8. Leur parla et leur dit : Vous retournerez avec de grandes richesses dans vos demeures et avec une fort grande quantité de bétail, avec de l'or, de l'argent, de l'airain, du fer, des habits en fort grande abondance, partagez le butin de vos ennemis avec vos frères.

9. Ainsi donc les descendants de Ruben et les descendants de Gad et la demi tribu de Manassé s'en retournèrent et partirent de Scilo qui est au pays de Canaan pour s'en aller au pays de Galaad dans la terre qu'ils possédaient de laquelle on les avait mis en possession selon le commandement que l'Éternel avait donné à Moïse.

10. Or ils vinrent aux limites du Jourdain qui étaient au pays de Canaan et les descendants de Ruben et les enfants de Gad et la moitié de la tribu de Manassé bâtirent là un autel joignant le Jourdain et un fort grand autel.

11. Et les enfants d'Israël apprirent qu'on disait : Voilà les descendants de Ruben et les descendants de Gad et la moitié de la tribu de Manassé ont bâti un autel à la vue du pays de Canaan aux limites du Jourdain du côté des enfants d'Israël.

12. Les enfants donc d'Israël entendirent cela et toute l'assemblée des enfants d'Israël s'assembla à Scilo pour monter et leur faire la guerre.

13. Cependant les enfants d'Israël envoyèrent vers les descendants de Ruben et vers les descendants de Gad et vers la moitié de la tribu de Manassé au pays de Galaad Phinées fils d'Éléazar le sacrificateur

14. Et avec lui dix seigneurs, savoir un seigneur de chaque maison des pères de toutes les tribus d'Israël, car il y avait dans tous les milliers d'Israël un chef de chaque maison de leurs pères.

15. Ceux-ci donc vinrent vers les descendants de Ruben et vers les descendants de Gad et vers la moitié de la tribu de Manassé au pays de Galaad et ils leur parlèrent disant :

16. Ainsi a dit toute l'assemblée de l'Éternel : Quel est le crime que vous avez commis contre le Dieu d'Israël pour vous détourner aujourd'hui de l'Éternel en vous bâtissant un autel pour vous révolter aujourd'hui contre l'Éternel ?

17. L'iniquité de ^c Péhor dont nous ne sommes pas encore bien nettoyés jusqu'à ce jour, bien qu'elle ait attiré une plaie sur l'assemblée de l'Éternel, nous semble-t-elle peu de chose

18. Que vous vous détourniez aujourd'hui de l'Éternel et que vous vous révoltiez aujourd'hui contre l'Éternel afin que dès demain sa colère s'allume contre toute l'assemblée d'Israël ?

19. Quoi qu'il en soit, si la terre que vous possédez est souillée, passez dans la terre de la possession de l'Éternel où est le pavillon de l'Éternel et ayez votre possession parmi nous et ne vous révoltez point contre l'Éternel et ne vous séparez point d'avec nous en vous bâtissant un autel outre l'autel de l'Éternel votre Dieu.

20. ^d Hacan fils de Zara ne commit-il pas un forfait en prenant de l'interdit et la colère de l'Éternel ne s'alluma-t-elle pas contre toute l'assemblée ? Et cet homme ne mourut pas seul pour son iniquité.

21. Mais les descendants de Ruben et les descendants de Gad et la demi tribu de Manassé répondirent et dirent aux chefs de milliers d'Israël :

22. Le Fort, le Dieu, l'Éternel, le Fort, le Dieu, l'Éternel le sait lui-même et Israël le connaîtra, si c'est par un esprit de révolte et si c'est pour commettre un forfait contre l'Éternel, ne nous sauve pas aujourd'hui ô Éternel.

23. Si nous nous sommes bâti un autel pour nous détourner de l'Éternel et si ça été pour offrir dessus quelque holocauste ou quelque gâteau ou si ça été pour y faire des sacrifices de prospérités, que l'Éternel lui-même nous en redemande compte.

24. Si au contraire nous ne l'avons pas fait parce que nous avons craint ceci, savoir que vos descendants pourraient un jour parler ainsi à nos descendants et leur dire : Qu'avez-vous à faire à l'Éternel le Dieu d'Israël ?

25. Car, ô vous descendants de Ruben et vous descendants de Gad, l'Éternel a mis pour bornes

entre nous et vous le Jourdain, vous n'avez point de part à l'Éternel. Ainsi vos descendants cesseraient un jour de craindre l'Éternel.

26. C'est pourquoi nous avons dit : Bâtissons-nous maintenant un autel, non point pour holocauste, ni pour sacrifice,

27. Mais afin qu'il serve de témoignage entre nous et vous et entre nos générations qui viendront après nous afin que nous fassions le service de l'Éternel devant sa face en lui offrant nos holocaustes et nos sacrifices de prospérité et que vos descendants ne disent point à l'avenir à nos descendants : Vous n'avez point de part à l'Éternel.

28. C'est pourquoi nous avons dit : Lorsqu'ils nous tiendront ce discours ou à nos générations à l'avenir nous leur dirons : Voyez la forme de l'autel de l'Éternel que nos pères ont fait, non point pour holocauste, ni pour sacrifice, mais afin qu'il soit témoin entre nous et vous.

29. Dieu nous garde de nous révolter contre l'Éternel et de nous détourner aujourd'hui de l'Éternel en bâtissant un autel pour holocauste, pour gâteau et pour sacrifice, outre l'autel de l'Éternel notre Dieu qui est devant son pavillon.

30. Et après que Phinéas le sacrificateur et les principaux de l'assemblée, savoir les chefs des milliers d'Israël qui étaient avec lui, eurent entendu les paroles que les descendants de Ruben et les descendants de Gad et les descendants de Manassé leur dirent, ils furent satisfaits.

31. Et Phinée fils d'Éléazar le sacrificateur dit aux descendants de Ruben et aux descendants de Gad et aux descendants de Manassé : Nous connaissons aujourd'hui que l'Éternel est parmi nous puisque vous n'avez point commis ce forfait contre l'Éternel, maintenant vous avez délivrés les enfants d'Israël de la main de l'Éternel.

32. Ainsi Phinéas fils d'Éléazar le sacrificateur et ces seigneurs-là s'en retournèrent des descendants de Ruben et d'avec les descendants de Gad du pays de Galaad au pays de Canaan vers les enfants d'Israël et leur rapportèrent le fait.

33. Et la chose plut aux enfants d'Israël et les enfants d'Israël bénirent Dieu et ne parlèrent plus de monter en bataille contre eux pour ruiner le pays où habitaient les descendants de Ruben et les descendants de Gad.

34. Et les descendants de Ruben et les descendants de Gad appelèrent l'autel *Hed*¹, car dirent-ils, il est témoin entre nous que l'Éternel est le vrai Dieu.

Réflexions

Cette histoire nous apprend :

1. Qu'il ne faut jamais être trop prompt à condamner les actions des autres sur de simples apparences, qu'il y a des choses qui paraissent criminelles et qui dans le fond sont innocentes et qu'avant que de rompre la paix et d'en venir à des voies de rigueur il faut s'informer de la vérité et employer premièrement les voies de la douceur.

2. On peut reconnaître par cette guerre qui s'alluma entre les tribus d'Israël, que les différents qui naissent à l'occasion de la religion peuvent avoir des suites très funestes, qu'on ne doit jamais se diviser pour des sujets de peu d'importance et qu'il faut regarder comme frères tous ceux qui retiennent avec nous le vrai service de Dieu et le fondement de la foi.

Enfin il paraît de cette histoire que les Israélites des deux tribus et demi et ceux des autres tribus avaient tous alors de l'attachement pour le culte du vrai Dieu, ce qui fit aussi que la paix se rétablit facilement entre eux.

Cet exemple nous apprend qu'il ne faut jamais se détourner de la pureté de la religion et du service que Dieu a prescrit dans sa parole et que quand on est de même sentiment sur ce que la religion a d'essentiel, il est aisé d'être d'accord sur tout le reste.

(a) v2 : Nombres 32.20 et suivants ; Deutéronome 3.18

(b) v4 : Nombres 32.33 ; Deutéronome 3.12 et 29.8 ; Ci-dessus 13.8

(c) v17 : Nombres 25.3

(d) v20 : Ci-dessus 7.1

(1) v34 : C'est-à-dire : témoin.

Chapitre XXIII

Josué étant fort âgé et près de sa fin assemble les chefs des peuples et il les exhorte avec de sévères menaces à garder la loi de Dieu, à le servir fidèlement et surtout à ne se point mêler avec les Cananéens et à fuir l'idolâtrie.

OR il arriva longtemps après que l'Éternel ayant donné du repos à Israël de tous les ennemis qui l'environnaient, Josué étant devenu vieux et avancé en âge,

2. Appela tout Israël, ses anciens et ses chefs et ses juges et ses officiers et leur dit : Je suis devenu vieux et avancé en âge,

3. Vous avez vu aussi tout ce que l'Éternel votre Dieu a fait à toutes ces nations en votre faveur, car l'Éternel votre Dieu est celui qui a combattu pour vous.

4. Voyez, je vous ai partagé par sort en héritage selon vos tribus le pays de ces nations qui sont de reste depuis le Jourdain et de toutes les nations que j'ai exterminées jusqu'à la grande mer vers le soleil couchant.

5. Et l'Éternel votre Dieu les chassera et les déposera de devant vous et vous posséderez leur pays en héritage comme l'Éternel votre Dieu^a vous en a parlé.

6. Encouragez-vous donc de plus en plus pour garder et pour faire tout ce qui est écrit au livre de la loi de Moïse afin que vous ne vous en détourniez ni à droite, ni à gauche.

7. Prenez garde que vous ne vous mêliez avec ces nations-là qui sont de reste parmi vous, que vous ne fassiez mention du nom de leurs dieux,^b que vous ne fassiez jurer personne par eux, que

vous ne les serviez point et que vous ne vous prosterniez point devant eux.

8. Mais attachez-vous ^c à l'Éternel votre Dieu comme vous avez fait jusqu'à ce jour.

9. C'est pour cela que l'Éternel a dépossédé de devant vous des nations grandes et fortes et quant à vous, nul n'a subsisté devant vous jusqu'à ce jour.

10. Un seul d'entre vous ^d en poursuivra mille, car l'Éternel votre Dieu est celui qui combat pour vous comme ^e il vous en a parlé.

11. Prenez donc garde avec soin sur vos âmes que vous aimiez l'Éternel votre Dieu,

12. Autrement, si vous vous en détournez en aucune manière et que vous vous attachiez au reste de ces nations, savoir à ceux qui sont demeurés de reste avec vous et que vous vous alliez avec eux et que vous vous méliez avec eux et qu'ils se mêlent avec vous,

13. Sachez certainement que l'Éternel votre Dieu ne continuera plus à déposséder ces nations devant vous, mais ^f ils vous seront en pièges et en laqs ^{nc1} et ils seront un fléau à vos côtés et comme des épines à vos yeux, jusqu'à ce que vous périssez de dessus cette bonne terre que l'Éternel votre Dieu vous a donnée.

14. Or voici je m'en vais aujourd'hui par le chemin de toute la terre, reconnaissez donc de tout votre cœur et de toute votre âme qu'il ^g n'est pas tombé un seul mot de toutes les paroles que l'Éternel votre Dieu a dites de vous. Tout ce qu'il avait promis est arrivé, il n'en est rien tombé un seul mot.

15. Et il arrivera que comme toutes les bonnes paroles que l'Éternel votre Dieu vous avait dites vous sont arrivées, ainsi l'Éternel fera venir sur vous toutes les mauvaises paroles jusqu'à ce qu'il vous ait exterminés de dessus cette bonne terre que l'Éternel votre Dieu vous a donnée,

16. Si vous transgressez l'alliance de l'Éternel votre Dieu qu'il vous a commandé d'observer, si vous allez servir d'autres dieux et si vous vous prosterez devant eux, la colère de l'Éternel s'embrasera contre vous et vous périrez incontinent de dessus cette bonne terre qu'il vous a donnée.

Réflexions

On voit dans ces exhortations que Josué adressa aux enfants d'Israël avant que de mourir son grand zèle et sa grande piété. On y remarque aussi combien il aimait ce peuple et combien il avait à cœur que la vraie religion fut conservée parmi eux après sa mort.

Ceux qui sont établis pour conduire les peuples doivent profiter d'un si bel exemple et apprendre d'ici que leur principal soin doit être d'établir la piété et la religion pendant qu'ils sont au monde et faire en sorte que ceux qui viendront après eux la maintiennent dans sa pureté.

Ces discours et ces remontrances de Josué nous apprennent encore que ce qui fait la sûreté et le bonheur des peuples, c'est l'attachement au service

de Dieu et à ses lois et qu'au contraire la désobéissance et l'impiété est ce qui éloigne la bénédiction de Dieu et qui attire ses jugements.

(a) v5 : Nombres 33.58 ; Deutéronome 6.19 ; Ci-dessus 13.6

(b) v7 : Exode 23.13 et suivants ; Jérémie 5.7 ; Sophonie 5

(c) v8 : Deutéronome 11.22

(d) v10 : Lévitique 26.8

(e) v10 : Exode 14.14 et 23.27

(f) v13 : Exode 23.33 et 34.12 ; Nombres 33.55 et suivants ; Deutéronome 7.16

(g) v14 : Ci-dessus 21.45

(nc1) v13 : Aucun dictionnaire n'a permis de trouver la signification de ce mot. La version Segond et la Bible Thomson traduisent par ... *mais elles seront pour vous un filet et un piège, un fouet pour vos flancs* ...

Chapitre XXIV

Josué assemble encore une fois le peuple d'Israël avant que de mourir et il leur représente ce qui était arrivé à leurs pères et à eux-mêmes depuis le temps que Dieu avait appelé Abraham jusqu'à leur entrée dans la pays de Canaan, versets 1-13.

Il renouvelle l'alliance entre Dieu et eux et il les engage par des protestations graves et solennelles et par des promesses réitérées à ne jamais abandonner le service de Dieu, versets 14-25.

Il fait dresser un monument de ce renouvellement d'alliance, après quoi il meurt aussi bien que le souverain sacrificateur Éléazar fils d'Aaron, versets 26-33.

JOSUÉ assembla aussi toutes les tribus d'Israël à Sichem et il appela les anciens d'Israël et ses chefs et ses juges et ses officiers qui se présentèrent devant Dieu.

2. Et Josué dit à tout le peuple : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël : ^a Vos pères ont habités autrefois au delà du fleuve, savoir Taré père d'Abraham et père de Nacor et ils ont servi d'autres dieux.

3. ^b Mais j'ai pris votre père Abraham de delà du fleuve et je l'ai fait aller par tout le pays de Canaan et j'ai multiplié sa postérité ^c et je lui ai donné Isaac.

4. Et ^d j'ai donné à Isaac Jacob et Ésaü ^e et j'ai donné à Ésaü le mont de Séhir pour le posséder, ^f mais Jacob et ses enfants descendirent en Égypte.

5. ^g Puis j'envoyai Moïse et Aaron et je frappai l'Égypte ^h par plusieurs signes que je fis au milieu d'elle puis je vous en fis sortir.

6. Je fis donc sortir vos pères hors d'Égypte ⁱ et vous vîntes aux quartiers qui sont vers la mer et les Égyptiens poursuivirent vos pères avec des charriots et des gens de cheval jusqu'à la Mer Rouge.

7. Alors ils crièrent à l'Éternel et il mit une obscurité entre vous et les Égyptiens et puis il fit revenir sur eux la mer qui les couvrit et vos yeux virent ce que je fis contre les Égyptiens. Ensuite vous demeurâtes longtemps au désert.

8. ^j Après cela, je vous amenai au pays des Amorhéens qui habitaient au delà du Jourdain et ils combattirent contre vous et je les livrai entre vos mains et vous prîtes possession de leur pays et je les terminai de devant vous.

9. ^k Balak aussi fils de Tsippor, roi de Moab s'éleva et fit la guerre à Israël et envoya appeler Balaam fils de Béhor pour vous maudire,

10. Mais je ne voulus point écouter Balaam, il vous bénit et je vous délivrai de la main de Balak.

11. Et ^l vous passâtes le Jourdain et vous vîntes près de Jérico et les seigneurs ^m de Jérico et les Amorrhéens, les Phérésiens, les Cananéens, les Héthiens, les Guirgasçiens, les Héviens et les Jébusiens combattirent contre vous et je les livrai entre vos mains.

12. Et ⁿ j'envoyai devant vous des frelons qui les chassèrent de devant vous comme les deux rois de ces Amorrhéens et ce ne ^o fut pas par ton épée, ni par ton arc.

13. Et je vous ai donné la terre que vous n'aviez point labourée et les villes que vous n'aviez point bâties et vous y habitez et vous mangez des vignes et des oliviers que vous n'avez point plantés.

14. Maintenant donc craignez l'Éternel et servez-le en intégrité et en vérité et quittez les dieux que vos pères ont servi au delà du fleuve et en Égypte et servez l'Éternel,

15. Que s'il ne vous plaît pas de servir l'Éternel, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, ou les dieux que vos pères qui étaient au delà du fleuve ont servi ou les dieux des Amorrhéens au pays desquels vous habitez, mais pour moi et ma maison, nous servirons l'Éternel.

16. Alors le peuple répondit et dit : Dieu nous garde d'abandonner l'Éternel pour servir d'autres dieux.,

17. Car l'Éternel notre Dieu est celui qui nous a fait monter et nous et nos pères du pays d'Égypte de la maison de servitude et qui a fait devant nos yeux ces grands signes et qui nous a gardés dans tout le chemin par lequel nous avons marché et parmi tous les peuples au milieu desquels nous avons passé.

18. Et l'Éternel a chassé de devant nous tous les peuples et les Amorrhéens qui habitaient en ce pays, nous servirons donc aussi l'Éternel, car il est notre Dieu.

19. Et Josué dit au peuple : Vous ne pourrez servir l'Éternel, car c'est le Dieu saint, c'est le Dieu fort et jaloux, il ne pardonnera point votre révolte, ni vos péchés.

20. Quand vous aurez abandonné l'Éternel et que vous aurez servi les dieux des étrangers, il se tournera contre vous et il vous fera du mal et il vous consumera après vous avoir fait du bien.

21. Alors le peuple dit à Josué : Non, mais nous servirons l'Éternel

22. Et Josué dit au peuple : Vous êtes témoins contre vous-mêmes que vous avez choisi vous-mêmes l'Éternel pour le servir. Et ils répondirent : Nous en sommes témoins.

23. Maintenant donc dit Josué, ôtez les dieux étrangers qui sont parmi vous et tournez votre cœur vers l'Éternel le Dieu d'Israël.

24. Alors le peuple répondit à Josué : Nous servirons l'Éternel notre Dieu et nous obéirons à sa voix.

25. Josué donc traita alliance en ce jour-là avec le peuple et il lui proposa des statuts et des ordonnances à Sichem.

26. Et Josué écrivit ces paroles au livre de la loi de Dieu. Il prit aussi une grande pierre et l'éleva là sous le chêne qui était au sanctuaire de l'Éternel.

27. Et Josué dit à tout le peuple : Voici cette pierre nous servira de témoignage, car elle a entendu toutes les paroles que l'Éternel nous a dites et elle servira de témoignage contre vous, de peur que vous ne mentiez contre votre Dieu.

28. ^p Puis Josué renvoya le peuple, chacun à son héritage.

29. Or il arriva après cela que Josué fils de Nun, serviteur de l'Éternel, mourut âgé de cent et dix ans.

30. Et on l'ensevelit dans les bornes de son héritage à Timnath-sérah qui est dans la montagne d'Éphraïm du côté du Septentrion de la montagne de Gahas.

31. Et Israël servit l'Éternel tout le temps de Josué et tout le temps des anciens qui survécurent à Josué et qui avaient connu toutes les œuvres que l'Éternel avait faites pour Israël.

32. On ensevelit aussi à Sichem les os de Joseph que les enfants d'Israël avaient apportés d'Égypte dans un endroit du champ que Jacob avait acheté cent pièces d'argent des enfants d'Hémer père de Sichem et les descendants de Joseph les eurent en héritage.

33. Et Éléazar fils d'Aaron mourut et on l'ensevelit au côté de Phinéas son fils qui lui avait été donné sur la montagne d'Éphraïm.

Réflexions

Comme Josué remit en mémoire aux Israélites tout ce que Dieu avait fait en leur faveur depuis le temps d'Abraham et des patriarches jusqu'à leur entrée dans le pays de Canaan, les chrétiens doivent se représenter continuellement tous les grands bienfaits de Dieu afin d'être animés par là à le servir fidèlement.

2. Ces protestations graves et solennelles que Josué fit aux enfants d'Israël avant sa mort en leur demandant à diverses fois s'ils voulaient servir Dieu sincèrement et de tout leur cœur nous obligent à faire ces considérations :

- que le service que Dieu demande de nous est juste et nécessaire, mais aussi libre et volontaire et que, comme Josué le disait, c'est à nous à choisir le Seigneur pour notre Dieu ;

- que Dieu fait avertir les hommes et qu'il leur met devant les yeux sa volonté et ce qu'ils doivent faire pour être heureux ;

- que c'est un Dieu saint et jaloux qui ne laisse pas la révolte et la désobéissance impunie et qu'ainsi nous devons bien penser à quoi nous nous engageons lorsque nous promettons de lui être fidèles.

Les réponses et les promesses réitérées que les Israélites firent en déclarant par plusieurs fois qu'ils n'abandonneraient jamais le Seigneur et que Dieu

serait témoin contre eux s'ils manquaient à la fidélité qu'ils lui promettaient doivent nous faire souvenir que nous nous sommes aussi engagés, par des promesses solennelles et réitérées et sous peine d'être rejetés et abandonnés de Dieu, à le servir fidèlement.

La dernière réflexion qu'il faut faire sur ce livre est que Josué mourut ayant atteint un grand âge et qu'il eut la joie d'avoir introduit les enfants d'Israël dans le pays de Canaan et de les laisser dans l'intention

- (a) v2 : Genèse 11.26
- (b) v3 : Genèse 11.31 et 12.1 et suivants
- (c) v3 : Genèse 21.2
- (d) v4 : Genèse 25.24 et suivants
- (e) v4 : Genèse 36.8 et suivants
- (f) v4 : Genèse 46.1 et suivants
- (g) v5 : Exode 3.10 et suivants
- (h) v5 : Exode 12.37
- (i) v6 : Exode 14.2 et suivants

de s'attacher inviolablement à Dieu et à son service. Les Israélites servirent Dieu en effet pendant la vie de Josué, d'Éléazar et de ceux qui avaient vu les œuvres merveilleuses que Dieu avaient faites en faveur de ce peuple, mais après la mort de Josué ils se corrompirent.

Cela montre que la vie des gens de bien et des vrais serviteurs de Dieu est d'une extrême importance et que l'on fait toujours une grande perte lorsque Dieu les retire du monde.

- (j) v8 : Nombres 21.21 et suivants ; Deutéronome 2.32 et suivants
- (k) v9 : Nombres 22.2 et suivants
- (l) v11 : Ci-dessus 3.14
- (m) v11 : Ci-dessus 6.1, 10.1 et 11.1
- (n) v12 : Exode 23.28 ; Deutéronome 7.20
- (o) v12 : Psaume 44.4
- (p) v28 : Juges 2.6
- (q) v29 : Juges 2.8
- (r) v32 : Genèse 33.19